

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un But – Une Foi

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR (U.C.A.D)



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE
ET DU SPORT

*MEMOIRE DE MAITRISE ES-SCIENCES ET TECHNIQUES DES
ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)*

Thème

**EVOLUTION DES CONDITIONS DE L'ENCADREMENT DE
LA PETITE CATEGORIE EN BASKET-BALL DANS LA
REGION DE DAKAR : UNE ETUDE COMPARATIVE DES
RESULTATS DE 2002 ET DE 2010**

Présenté par :

M. Ibrahima Kamara

Sous la direction de :

M. Abdou Karim Thioune
Professeur à l'INSEPS

&

M. Ahmadou Bamba Cissé
Professeur D'EPS

Année Universitaire 2009-2010

D. S. S.

Au nom d'ALLAH le CLEMENT le MISERICORDIEU, paix et salut au sceau des Prophètes MOUHAMMAD (SAW)

- Je dédie ce mémoire à mon cher père El hadj Mamadou Kamara dit Baye qui a toujours œuvré pour ma réussite et à ma chère mère Adja Coura Fall qui m'a toujours soutenu

- A feu M. Édouard Ndoye, un ami et un grand frère qui m'a fait découvrir cet institut, qui nous a quitté à la fleur de l'âge et pour qui j'ai une très grande reconnaissance.

- A feu Mamadou Mbengue qui fut Professeur d' EPS à la retraite

- A Monsieur Danga Loum : Ancien Président de la Fédération de Judo

- A mon homonyme El hadj Ibrahima Samb

- A mes frères : Abdoulaye Kamara, Démbél Kamara, Salif Kamara, Lamine Bara Kamara.

- A mes sœurs : Fatou Kamara, Oumou Kahîry Kamara, Aïcha Boury Kamara, Adja Assiétou Kamara, Fatou Fall et Isseu fall.

- A ma tante : Isseu Fall

- A Léopold Germain Senghor Secrétaire Général de l'UASSU

- A mes amis : Youssouph Sy, Alpha Tamba, Momar Diop, Pape Ndéné Ndour, Ousmane Lame, Mej Ahmadou Tidjane Samb, Marwane Samb, Pa Dieng, El Hadji Abdoulaye Thioub, Cheikh Ndiaye, Papa Boubou Sow, Diabel Thiam, Mamadou lamine Cissé, Julien Diouf, Mouhamadou Touré, Amadou Yoro Wane, Babacar Faye, Moussa Cissé, Cheikh Mbacké Faye, Coumbiss Ndélla, Yoro Ndélla, Johaibou Diakhaté.

- A tous mes camarades de promotion.

REMERCIEMENTS

- Je rends d'abord grâce à ALLAH le tout Puissant, paix et salut au sceau des Prophètes MOUHAMMAD (SAW)

Je tiens à remercier particulièrement :

- Le Tout Puissant pour m'avoir prêté santé et force âme et conscience pour arriver à ce niveau de mes études.

- Mes parents, et mes frères et sœurs pour le soutien qu'ils m'ont toujours apporté

- M. Ahmadou Bamba Cissé mon co-directeur de mémoire qui m'a beaucoup aidé et soutenu tout au long de ce travail

- M. Abdou Karim Thioune mon co-directeur de mémoire qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite de ce travail.

- Tous les professeurs de l'INSEPS pour l'enseignement de qualités qu'ils nous dispensent.

- Les dirigeants de l'Union Sportive de Gorée.

- Tous les dirigeants des clubs que j'ai rencontrés, notamment les entraîneurs et les secrétaires généraux qui m'ont aidé dans mes recherches.

- M. Ousseynou Ndiaga Diop ancien D T N de la FSBB

- M. Mamadou Samb (Pa Jean) de la FSBB

- M. Daouda Niang secrétaire permanent de la ligue de Dakar

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Niveau d'étude scolaire des entraîneurs

Tableau n°2 : Niveau de qualification des entraîneurs de la petite catégorie

Tableau n°3 : Êtes-vous rémunérés par votre club?

Tableau n°4 : Organisation des entraînements de la petite catégorie

Tableau n°5 : Nombre de séances des entraîneurs de la petite catégorie

Tableau n°6 : Le nombre d'heures par séance d'entraînement

Tableau n°7 : Sur quelles bases travaillez-vous ?

Tableau n°8 : Y-a t- il un suivi ou une assistance du directeur technique dans la matérialisation de votre tâche ?

Tableau n°9 : Le Directeur Technique se donne t-il les moyens pour regarder les matchs ?

Tableau n°10 : Existe-t-il des séances d'évaluation des matchs ?

Tableau n°11 : Donne t- on le ticket du transport aux jeunes ?

Tableau n°12 : Les jeunes perçoivent-ils des primes ou autres ?

Tableau n°13: Effectifs des catégories, de terrains, de médecins et de licenciés de la petite catégorie

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
 <u>CHAPITRE I : REVUE DE LITTERATURE</u>	
I - Historique du basketball	6
II - Le basketball et sa logique de construction chez les jeunes	8
1- La nature du basketball.....	8
2- Sa logique de construction.....	8
III - L'apprentissage du basketball.....	9
1- Partir du jeu.....	9
2- Privilégier une stratégie de l'acte tactique.....	10
3- Répondes des besoins techniques en congruence.....	10
IV - La politique sportive de la FSBB.....	11
V – Le règlement sportif des compétitions des jeunes.....	12
A- Championnats.....	12
B- Coupes.....	14
C- Dispositions générales	15
 <u>CHAPITRE II : METHODOLOGIE</u>	
I - Le champ de l'étude	20
II - La population de l'étude	21
1- Profil de l'entraîneur.....	21
2- Sa pratique et ses problèmes	22
III - Le questionnaire	22

IV- Les problèmes rencontrés	23
V - Traitement des données	23
<u>CHAPITRE III :</u>	
PRESENTATION DES RESULTATS ET COMPARAISON.....	24
I - Profil des entraîneurs de la petite catégorie	31
1- Année d'obtention du diplôme	31
2- Expérience des coaches	32
II - Les adjoints des entraîneurs et leur niveau de qualification	34
III - Traitement du questionnaire pour les entraîneurs	58
1- Quels sont les problèmes auxquels sont confrontés les entraîneurs de la petite catégorie ?.....	58
2 - Quelles sont les satisfactions envers votre tâche ?.....	59
3 - que pensez vous de l'organisation des compétitions de la petite catégorie ?.....	60
IV - Traitement des réponses du questionnaire pour les S G des clubs.....	61
1- Quels sont les problèmes administratifs auxquels vous faites face ?.....	61
2- Comment le budget est- il réparti ?.....	62
3- Quelles sont les assistantes que vous apportez aux entraîneurs de la petite catégorie ?.....	62
4- Quelles sont vos satisfactions envers votre tâche ?.....	63
5- Que pensez- vous de l'organisation des compétitions de la petite catégorie ?.....	64
ANALYSE.....	65
CONCLUSION	68
BIBLIOGRAPHIE.	70

A stylized scroll graphic with a light gray gradient background and a dark gray border. The scroll is unrolled, with the word "INTRODUCTION" written in large, bold, black, sans-serif capital letters across its center. The scroll has small circular details at the top and bottom edges, suggesting it is a rolled-up document.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Le basketball est un sport collectif qui se joue dans un espace délimité de 30m de Long sur 15m de large, avec des paniers suspendus de part et d'autre de la longueur, au dessus d'une planche rectangulaire à 3,05m ou 3,15m du sol. Il a longtemps procuré au sport sénégalais des succès retentissants au niveau international. Au vu des résultats obtenus, de l'engouement suscité, de la mobilité internationale de certains joueurs et des profits engendrés, le Basketball est une discipline qui se développe et accroche de plus en plus les jeunes.

C'est un jeu qui nécessite le développement d'une bonne motricité surtout spécifique. C'est ainsi un jeu d'adresse, de manipulation, de conquête, de position et d'évitement. Il favorise un contrôle du corps en mouvement, des habiletés soutenues par des techniques originales et des tactiques autant dans l'évolution stratégique vers le camp adverse pour marquer des points que dans les combats aériens pour s'approprier la balle.

Cette motricité élaborée s'acquiert souvent dès le bas âge, grâce à la mise en place de situations variées plusieurs fois répétées et grâce à un bon encadrement favorisant l'acquisition d'habiletés motrices, psychomotrices et socio motrices très fines.

Cet encadrement s'inscrit dans un long processus allant du mini basket jusqu'à la catégorie senior. Il se fait étape par étape dans les différentes catégories qui composent les équipes (minime, cadet etc.)

L'efficacité de la préparation des jeunes dépend fondamentalement de la prise en compte de plusieurs facteurs : techniques, physiques, physiologiques, tactiques, économiques, organisationnels, familiaux, environnementaux, etc. Ainsi les méthodes d'entraînement ou l'évolution des procédés utilisés, doivent

être mis en cohérence avec les variables liés à l'individu lui-même, aux plans médical, biologique, biométrique (croissance, morphologie), physique (adresse, rapidité, endurance, résistance, souplesse), psychologique (motivation, contrôle de soi, relation interindividuelle...) mais aussi environnementaux.

Ayant compris l'importance de ces facteurs, de plus en plus les nations investissent dans la formation de leurs jeunes joueurs, en assignant des objectifs progressifs aux fédérations délégataires de pouvoir pour booster le développement de la petite catégorie.

Il n'est pas étonnant qu'en France l'accent soit mis sur le développement à la base. La prise de conscience par les acteurs politiques et par les responsables sportifs de la nécessité de construire une bonne architecture catégorielle est perceptible au niveau des entités sportives et au niveau des politiques locales ou territoriales. Mais entre les discours, les velléités et la réalité, le fossé est souvent éloquent. La gestion de la pyramide des âges au sein des entités sportives est nécessaire pour garantir de manière rationnelle, un renouvellement constant des taux d'entrée, de progression et de turn over : dans ce cadre tous les clubs professionnels évoluant en première division sont soumis à l'obligation d'ouvrir un centre de formation¹.

Au Sénégal, la Fédération Sénégalaise de Basketball (FSBB) s'est toujours évertuée, dans le cadre de la politique sportive édictée par le Ministère des Sports, à réaliser l'objectif fondamental consistant à privilégier l'éducation et la formation des masses en général et des jeunes en particulier.

¹ J.F. Jodar La formation : Pourquoi est elle indispensable ? Revus E P S. 268, 60, 1997

Les résultats déjà obtenus par le basket sénégalais et sa bonne position dans la sphère du basket africain et mondial peuvent témoigner de la qualité de cette formation. Cependant ceci n'est que la partie visible de l'iceberg.

Cependant on note que le basketball sénégalais présente à la fois des enjeux, des opportunités mais aussi certaines contraintes et faiblesses qui influent sur son développement et retardent l'atteinte des résultats plausibles et durables. Le basket sénégalais de nos jours rencontre des difficultés à s'imposer sur le plan continental et mondial. En effet, depuis quelques années le basket sénégalais est rattrapé voire dépassé par certains pays comme l'Angola, etc. Il importe dès lors d'identifier les facteurs explicatifs à l'origine de ce fait devenu préoccupant.

Les nombreux débats relayés par les médias posent avec acuité de sérieux problèmes de développement, de management, de construction et de contrôle d'une « architecture catégorielle » à la fois aux plans quantitatif et qualitatif.

Ce constat a déjà fait l'objet d'une étude diagnostique essayant d'identifier les problèmes auxquels l'encadrement de la petite catégorie était confronté. Ceci dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en Science et Technique des Activités physiques et du Sport (STAPS) à l'INSEPS rédigé par Mr Ahmadou Bamba Cissé en 2002 dont le thème fut : « Essai d'indentification de quelques problèmes liés à la formation des jeunes basketteurs de la région de Dakar : esquisse de solutions et perspectives. »

L'objectif de notre travail est de faire une étude diagnostique et comparative en vue d'étudier l'état d'évolution des problèmes liés à l'encadrement de la petite catégorie. Ceci en comparant nos résultats avec ceux du mémoire précité réalisé en 2002, en vue d'avoir des éléments d'appréciation pour l'amélioration de l'encadrement des jeunes basketteurs et offrir un basket sénégalais plus performant.

Notre motivation est double : il s'agit d'une part, de satisfaire aux exigences académiques en sacrifiant à la production d'un mémoire de maîtrise, et d'autre part, apporter des éclairages sur les points essentiels qui empêchent le basketball sénégalais de s'inscrire dans une perspective de développement plus large et plus conséquente.

En effet, notre modeste expérience façonnée et enrichie à travers plusieurs rôles que nous avons eus à exercer, d'une part en tant que joueur dans les catégories de cadet et de junior, puis en tant qu'entraîneur des jeunes talents, nous a permis de déceler plusieurs problèmes et nous autorise à avoir un regard critique sur la réalité du basketball en général et chez les petites catégories en particulier.

C'est ainsi que nous ne cessons de nous poser les questions à savoir :

- Y a-t-il eu amélioration ou régression de la qualité de l'encadrement des petites catégories depuis 2002 ?
- Les problèmes décelés au niveau de la petite catégorie en 2002 ont-ils été solutionnés ?

Nous avons choisi sept clubs de la région de Dakar au regard de leur représentativité mais aussi pour rester en conformité avec l'objectivité de notre étude comparative.

Notre étude s'articulera autour de trois grands axes notamment :

_ Revisiter l'histoire du basketball, parler de la logique de construction du basket chez les jeunes, voir les objectifs que l'état par le biais du ministère des sports a assignés à la FSBB, les voies et moyens mis en œuvre pour réaliser ses objectifs, en passant par la politique concernant les petites catégories.

_ En second lieu il conviendra de faire ressortir la méthode que nous avons utilisée pour mener notre travail.

_ En troisième lieu, nous allons présenter, comparer et analyser les résultats de notre étude afin de voir l'état d'évolution des problèmes liés à l'encadrement de la petite catégorie.



CHAPITRE I :
REVUE DE LITTERATURE

REVUE DE LITTÉRATURE

I- HISTORIQUE DU BASKET-BALL

Né le 6 novembre 1861 à Almont en Ontario, James Naismith montre un vif intérêt dès son plus jeune âge pour le sport.

En 1883, il entreprend son cours universitaire à McGill (Montréal), tout en poursuivant son baccalauréat en Education Physique avec brio ; il s'adonne au Rugby, à La Crosse et au conditionnement physique. L'activité physique est au centre de son univers.

Il quitte Montréal pour Springfield Massachusetts en 1890. C'est dans le cadre de son travail à l'université qu'on lui confie le mandat d'inventer un jeu pouvant se pratiquer à l'intérieur, qui palliera le manque d'activités entre la saison de Football et de Baseball.

C'est ainsi qu'en décembre 1891, la première partie de basket-ball se joue dans le gymnase de l'université de Springfield. Deux paniers de pêche placés sur les balcons de la mezzanine à chaque bout du gymnase, un ballon de soccer, quelques règlements et les 18 stagiaires répartis en deux équipes de neuf. C'est un engouement instantané pour ce nouveau sport.

Voilà la simple idée à partir de laquelle le jeu s'est développé et est devenu un grand sport moderne.

Dès janvier 1892, le très célèbre magazine de sport de l'époque le « Triangle » titrait « A New Game is born ».

NB : La Fédération Mondiale de Basket-ball Amateur (FIBA) se crée en 1932. Elle verra son sport entrer dans la liste officielle de compétition aux Jeux Olympiques de Berlin en 1936. A Buenos-Aires, en 1950, se déroule le premier championnat du monde de basket masculin. Aucun honneur ne surpassera la joie et la fierté qu'éprouve Dr Naismith à voir le monde jouer au Basket-ball. Dr James Naismith est reconnu internationalement comme le père du basket-ball.

Mais il était beaucoup plus que cela : c'était un professeur qui croyait aux vertus du sport dans le développement global des individus. Son « don » du basket-ball unit des jeunes et des moins jeunes autour d'un panier et d'un ballon mais surtout autour d'une philosophie de respect et de dépassement.

Aujourd'hui, le basket-ball connaît un essor sans précédent et est universellement apprécié et pratiqué partout. A l'heure actuelle le basket-ball est pratiqué presque dans tous les pays du monde, ayant en spécial un succès fou parmi les jeunes. Selon une recherche récente il y a 300 millions de joueurs dans plus de 210 pays qui participent à des compétitions nationales.

II- Le basketball et sa logique de construction chez les jeunes.

1- La nature du basketball

Le basketball est un jeu rapide, quand on sait que le règlement impose 24 secondes à chaque équipe pour attaquer le panier adverse. La transition des phases de jeu est élevée (attaques, défenses contre-attaques ...) et les actions des joueurs doivent s'enchaîner de façon continue. Les aptitudes athlétiques (courir, sauter, lancer...) et l'adresse sont les principales qualités à développer.

Le basketball se joue avec une très forte densité de joueurs, et ces derniers sont concentrés sur un espace restreint et ils peuvent courir dans tous les sens pour attraper le ballon à n'importe quel moment du jeu. Les incertitudes sont donc multiples et les croisements fréquents.

Le basketball est un sport conçu sur les valeurs de non violence, de respect de l'adversaire, du contrôle de soi. Véritable postulat pour limiter les droits de charge des joueurs ; sa prise en compte demande une grande maîtrise de soi, de son corps et de ses mouvements. Même si, l'évolution du jeu nécessite parfois quelques variations, selon les rapports de forces et l'expertise des adversaires.

2- Sa logique de construction

Le basketball est constitué autour de la cohérence de trois points majeurs qui organisent sa construction et qui marquent les traits essentiels de ce jeu.

- **Des règles constitutives** : elles sont le cœur du bon déroulement d'une partie de basketball. On peut les adapter selon le rapport de force entre les adversaires et leur niveau d'expertise, mais elles ne peuvent être remises en cause. Ces règles apparaissent en fonction de l'évolution du jeu et des besoins des joueurs pour respecter les principes d'égalité des chances entre joueurs mais aussi entre l'attaque et la défense. Cette dynamique de jeu enrichit et fait évoluer les règles.

Il est bon de noter à ce sujet que les règles du basket sont révisées tous les quatre ans par la F.I.B.A.

- **Des aménagements matériels** : ils contribuent pleinement à l'identité du basketball en organisant l'aménagement des joueurs. Le panier du haut de ses 3,05m ou 3,15m réclame des joueurs plus d'adresse que de force. La balle est volumineuse pour faciliter l'échange. Le petit terrain permet des échanges permanents, chaque joueur peut recevoir le ballon partout et à tout moment.

- **Des usages et des conventions** : ils interviennent dans l'identité et la spécificité du basketball Exemple : le comptage et l'identification des fautes, respect des règles de temps chronométrage, remise selon le cas de figure (panier marqué, faute, sortie de balle...).

III- L'apprentissage du basketball

Trois grands principes de fonctionnement permettent de faciliter l'apprentissage des jeunes joueurs tout en répondant à leurs attentes :

- Partir du jeu ;
- Privilégier une stratégie de l'acte tactique ;
- Répondre aux besoins techniques en congruence.

Ces principes, fondements de l'enseignement proposé, sont applicables à tous les niveaux d'expertise.

1- Partir du jeu

C'est en plongeant les joueurs dans la réalité du match que :

- L'on répond à leurs désirs légitimes (ils veulent jouer) mais aussi aux aspects fondamentaux de l'activité.

- Les joueurs appréhendent leurs réussites, leurs difficultés, leurs besoins et commencent à donner du sens à leur activité.

- L'éducateur observe, mesure la performance et détermine le chemin à suivre, notamment les directions de travail pour les exercices éventuels, les règles à introduire pour réguler les comportements des équipes.

2- Privilégier une stratégie de l'acte tactique

L'essentiel est d'apprendre aux jeunes joueurs à gérer le désordre du jeu, afin d'en dégager les premiers repères à partir desquels il sera possible de construire un ordre reconnu et partagé c'est-à-dire un langage commun reconnu et partagé entre les joueurs.

Chercher à mettre à la disposition des jeunes joueurs des gammes d'exercices riches, dans des situations variées qui tiennent compte de leur âge, et tout cela placé dans une chronologie pédagogique, voilà l'essence même d'une démarche pédagogique respectueuse des caractéristiques de chaque apprenant. Cela pour permettre aux jeunes de s'initier aux nouveaux gestes techniques, de les intérioriser, et de pouvoir les appliquer à des différentes phases de jeu.

3- Répondre aux besoins techniques en congruence.

Sans habileté, il ne peut y avoir de réussite dans le jeu. Aussi, tout en développant le jeu « éclairé » (percevoir et agir en conséquence), le joueur doit intégrer les savoir-faire et les techniques appropriés à la maîtrise du jeu.

Ces apprentissages sont donc choisis selon les unités tactiques abordées et doivent être des réponses aux besoins des joueurs. On peut les envisager comme des montages de gestes élémentaires mais, à partir des situations problèmes plus ou moins complexes, il faut évoluer vers des réponses plus précises, jusqu'à la

répétition d'habiletés fermées (qui fixent une réponse à certains types de situations).

Sans exclure les progressions linéaires, ces habiletés, ces techniques nous semblent s'intégrer au mieux dans la variété et l'alternance (simple, complexe) des situations d'apprentissages. C'est aussi dans l'innovation de ces montages en fonction des réponses des joueurs que l'enseignant garantit la richesse et l'intérêt de son action.

Cette nécessité de répondre aux besoins techniques en congruence, s'accompagne des corrections et des rectificatifs de l'œil de l'expert qu'est l'éducateur.

Nous pouvons noter au terme de ce chapitre que ces principes de fonctionnement précités sont applicables à tous les niveaux d'expertises. Nous pouvons également noter que même chez les joueurs de haut niveau, le travail des bases fondamentales se fait car voulant souvent augmenter leur rendement dans le terrain, et élever leur niveau de jeu.

IV- La politique sportive de la Fédération Sénégalaise de Basketball

La Fédération Sénégalaise de Basketball (FSBB) a pour mission de gérer le basketball sénégalais, cette tâche lui est assignée par délégation de pouvoir par l'Etat. Dans le cadre de sa mission, la formation des jeunes joueurs de la petite catégorie occupe une grande place au niveau de la FSBB.

C'est dans ce cadre, que la FSBB oblige tous les clubs civils affiliés au championnat local à encadrer au moins une petite catégorie (minime, cadet et junior).

Notons que cette règle ne s'applique pas à deux clubs notamment l'Association Sportives des Forces Armées (ASFA) et l'Association Sportive de la Police (ASP) car étant des clubs non civils.

Dans le cadre du développement des jeunes talents la FSBB a mis en place un dispositif de compétitions qui comporte autant de règles, de jalons, d'objectifs et de références pour préparer la carrière de ces sportifs en herbe.

V- Règlement sportif des compétitions des jeunes (minimes, cadets, juniors)

A – Championnats

TITRE I : TITRES ET CHALLENGE

ARTICLE PREMIER : La ligue de Dakar de basket-ball organise au profit des associations de Dakar affiliées à la FSBB des championnats régionaux masculin et féminin pour chacune des catégories d'âge.

ARTICLE 2 : Chacun des championnats est doté d'un trophée qui reste la propriété définitive de l'équipe déclarée championne régionale dans la catégorie concernée.

ARTICLE 3 : Pour participer à ces compétitions les associations doivent remplir les conditions suivantes :

- S'affilier à la FSBB s/c de la ligue
- Etre déclarée qualifié par la ligue
- Disposer d'un terrain homologué et mis à la disposition de l'association pour abriter éventuellement des matchs
- Disposer d'un centre de mini basket fonctionnel
- Disposer d'une équipe d'au moins 5 (cinq) joueurs pour chaque catégorie d'âge : minimes, cadets, juniors espoirs en garçons ou/et filles
- Engager une équipe dans tous les championnats des différentes catégories d'âge en garçons et/ou filles
- Disposer d'une sous commission sportive fonctionnelle agréée par la ligue
- Etre représentée à la commission régionale des jeunes

TITRE II : SYSTEME DES EPREUVES

ARTICLE 4 : FORMULE CHAMPIONNAT

1ère PHASE : Les rencontres se déroulent en une poule unique et en phase Aller simple. A l'issue de cette rencontre les quatre (04) premières de chaque catégorie seront retenues et les autres éliminées.

Il ne sera prévu de play down pour celle-ci sauf sur demande express auprès du C D.

2ème PHASE : A ce niveau les équipes joueront en demi finale croisées en Aller et Retour 1^o/4^o et 2^o/3^o.

Les équipes les mieux classées joueront les matchs retour sur leur terrain.

Les équipes qualifiées après les ½ finales disputeront la finale sur un terrain neutre.

L'équipe vainqueur sera déclarée championne régionale de sa catégorie.

ARTICLE 5 : Le classement des équipes lors de la première phase sera établi aux points sur la base des résultats de chaque rencontre :

- 02 point pour une victoire
- 01 point pour une défaite
- 00 point pour un match perdu par forfait ou pénalité
- Si deux équipes sont à égalité de points, elles seront départagées par « goal différence particulier » sur la base du résultat de la rencontre les ayant opposées.

Si l'égalité persiste, le « goal average » sera calculé sur la base de l'ensemble des rencontres qu'elles auront disputées dans la poule.

- Si plus de deux équipes sont à égalité de points la classification se fera en tenant compte seulement des résultats des rencontres des équipes à égalité.

Si l'égalité persiste, le « goal average » sera calculé sur la base de l'ensemble des rencontres qu'elles auront disputées dans la poule.

- Si deux équipes sont à égalité de point, l'équipe qui a perdu un match par pénalité ou par forfait lors d'une rencontre les ayant opposées, est considérée comme ayant le plus mauvais « goal average »
- Le « goal average » devra toujours être calculé par la division des paniers marqués par les paniers encaissés.

ARTICLE 6 : Une équipe qui perd un match par pénalité perd le bénéfice des paniers marqués lors de la rencontre concernée. Ces paniers marqués n'entreront pas en lice dans les challenges mis en compétitions par la ligue et les sponsors.

ARTICLE 7 : Conformément aux dispositions statutaires et/ou réglementaires, l'engagement revêt un caractère obligatoire pour l'ensemble des associations (sauf ASFA qui devra compenser en encadrant un centre de mini basket).

B - Coupes

ARTICLE 8 : Pour chacune des catégories d'âge, la ligue organise une épreuve dénommée coupe régionale. Ces épreuves peuvent être parrainées par une autorité ou une personne morale de la ville de Dakar.

ARTICLE 9 : L'engagement est obligatoire. Une association ne peut y engager qu'une seule équipe et les résultats entreront dans le décompte des points du challenge.

ARTICLE 10 : La coupe mise en compétition reste la propriété de l'équipe qui aura remporté l'épreuve.

ARTICLE 11: La formule retenue est classique : préliminaires ; 1/8F, 1/4F, 1/2F soit cinq tours.

ARTICLE 12: La programmation reste à la discrétion de la ligue qui peut programmer les finales sur tout terrain homologué.

ARTICLE 13 : Toutes les rencontres se dérouleront avec un chrono officiel.

C_ Dispositions générales

Les dispositions ci après restent valables pour toutes les compétitions de petites catégories

ARTICLE 14 : EQUIPEMENT

Les équipes doivent être uniformément vêtues aux couleurs de leur association.

Quand les couleurs des deux équipes seront les mêmes ou prêteront à confusion, le club qui reçoit devra changer de maillot dans les vingt (20) mn

ARTICLE 15 : TEMPS DE JEUX

Les rencontres se dérouleront en deux mi-temps et le décompte se fera comme suit :

	<u>Chrono libre</u>	<u>Chrono bloqué</u>
Juniors	2 x 30mn ou 4 x 15mn	2 x 18mn ou 4 x 10mn
Cadets	2 x 25mn ou 4 x 12mn	2 x 15mn ou 4 x 8mn
Minimes	2 x 20mn ou 4 x 10 mn	2 x 12mn ou 4 x 6mn

ARTICLE 16 : DECOMPTE

a) avec chrono bloqué : cf. temps et chrono officiel FSBB

b) avec montre ou chrono non bloqué : les seuls arrêts sont ceux ordonnés par les arbitres.

La règle des deux dernières minutes sera appliquée pour chaque mi-temps.

ARTICLE 17 : BATTEMENTS (attente)

a) rencontre avec deux équipes d'un même département 15mn

b) rencontre avec deux équipes de départements distincts 30mn

Seul l'arbitre est habilité et à apprécier et prendre la décision de déclarer forfait une équipe en retard.

ARTICLE 18 : LA REGLE DES 24 SECONDES

L'application de la règle des 24 secondes est laissée à l'appréciation des arbitres. Cependant ils devront l'appliquer chaque fois que les conditions sont réunies et appréciées comme telle par les officiels désignés.

ARTICLE 19 : Lorsque deux équipes programmées sont présentes sur les lieux de compétition, les officiels et les équipes sont tenus d'utiliser tous les moyens pour faire jouer la rencontre. Toute équipe qui refusera de répondre à l'appel des arbitres de substitution sera déclarée forfait.

ARTICLE 20 : En l'absence de tout officiel de la CRAMC, les équipes et la sous commission désignée devront prendre toutes les mesures pour faire jouer les matchs.

ARTICLE 21 : CATEGORIES D'AGE

Pour les catégories d'âge de (de minimes à seniors) voir circulaire de rappel de la FSBB.

ARTICLE 22 : PARTICIPATION

Tout participant à une rencontre joueur ou accompagnateur devra être titulaire d'une licence qui le qualifie avant la rencontre.

ARTICLE 23 :

Chaque équipe sera composée de quinze (15) personnes dont dix (10) joueurs et cinq (5) accompagnateurs. Seul ce nombre sera admis sur le banc et les environs immédiats.

ARTICLE 24 :

La vérification des licences et l'identification des participants est obligatoire. L'arbitre refusera la participation à toute personne non identifiée.

ARTICLE 25 :

Tout joueur inscrit sur la feuille de match et présent sur les lieux devra obligatoirement prendre part à la rencontre.

Les officiels de table sont tenus d'avertir les ménagers par le biais de l'arbitres sur la situation des joueurs non encore utilisés.

La non observation de cette règle entraine la perte du gain de la rencontre en cas de réclamation et d'évocation.

ARTICLE 26 : RESERVES

Les réserves concernant la qualification d'un joueur seront faites au moment de la vérification des licences, soit avant le début de la rencontre, soit à la mi-temps si la présentation n'a pas été faite au début du match.

ARTICLE 27 :

Pour qu'une réserve soit recevable il faut :

- qu'elle soit notifiée à l'arbitre
- que l'équipe plaignante verse la somme de cinq mille (5000) francs avant toute transcription
- qu'elle soit enregistrée par l'arbitre et les deux capitaines (tout manquement doit être signalé)
- qu'elle soit confirmée dans les soixante douze(72) heures.

ARTICLE 28 :

Toute réserve non confirmée ou non annulée dans les délais vaudra à son auteur une amende de dix mille (10000) francs payable à la ligue.

ARTICLE 29 :

Pour tout joueur visé par une réserve pour fraude d'identité, la licence présumée fautive sera confisquée par l'arbitre qui la fera parvenir à la ligue.

ARTICLE 30 : FEUILLE DE MATCH

Sauf cas exceptionnel celles fournies par la ligue sont valables. Celle-ci ne doit comporter **aucune rature** sur les noms, les fautes et la partie réservée aux réclamations et réserves.

ARTICLE 31 : ACHEMINEMENT

La feuille de match sera transmise de préférence par :

- le délégué désigné ou le superviseur en cas d'absence du délégué
- le responsable de la sous commission
- l'arbitre en cas de réserve ou réclamation

ARTICLE 32 : BALLONS

Chaque équipe devra fournir un ballon de compétition, le choix du ballon est du ressort exclusif de l'arbitre.

En cas d'absence totale de ballon les deux équipes perdent le match par pénalité et seront frappées d'une amende égale au prix d'un ballon.

Cette somme sera utilisée par la ligue pour leur acheter un ballon.

ARTICLE 33 : SYSTEME DE DEFENSE

La seule forme de défense autorisée en minime est la défense homme à homme stricte.

Pour toute faute de défense, l'arbitre sifflera une faute technique de défense (FTD) sanctionnée par deux lancers francs plus possession à l'attaque.

ARTICLE 34 :

Le présent règlement annule toutes les dispositions antérieures régissant les championnats régionaux de petite catégorie.

ARTICLE 35 :

Tous les cas non prévus par ce présent règlement seront traités conformément aux dispositions du code de jeux et de règlements généraux de la FSBB.



CHAPITRE II :
METHODOLOGIE

METHODOLOGIE

Comme tout travail scientifique, notre étude utilise une méthodologie liée à la nature de notre recherche, mais également liée à l'objet de notre recherche.

Nous avons entrepris en ce qui nous concerne, une étude diagnostique et comparative qui vise à savoir l'état d'évolution des problèmes liés à l'encadrement des jeunes de la petite catégorie de basketball sur les plans technique, administratif, financier etc.

En effet, notre démarche s'appuie sur une enquête basée sur des questionnaires, des entretiens, et l'observation directe dont la mise en œuvre a été rendue possible grâce à notre implication, à notre rôle d'acteur dans l'encadrement des jeunes.

Ces différentes voies et moyens, suivant leur degré de pertinence, nous permettront d'avoir accès à notre population cible essentiellement composée d'acteurs directement liés à l'encadrement des jeunes.

I - Le champ de l'étude

Dans le cadre de notre étude, l'enquête que nous avons réalisée repose sur un échantillon de sept clubs de la région de Dakar.

Nous avons porté notre choix sur ces sept clubs de la région de Dakar pour leur représentativité car produisant le plus grand nombre de joueurs, évoluant dans le championnat régulier de première division du basketball sénégalais en notre connaissance.

Nous avons aussi choisi ces clubs pour respecter les normes scientifiques car rappelons le, nous faisons une étude comparative.

Concernant le choix des sept clubs que nous avons choisi, nous avons substitué le club de l'ASFO à celui de la SIBAC. Cette substitution est due au fait que l'ASFO n'existe plus de nos jours et que la SIBAC est tout aussi représentative et se trouve dans la région de Dakar.

Les sept clubs de la région de Dakar, affiliés à la FSBB sur lesquels porte notre étude sont :

La Jeanne d'Arc

L'ASCC Bopp

Le Jaraaf

Le Duc

L'U S Gorée

L'A S Douane

La SIBAC

II- Population de l'étude

Dans le cadre d'une étude statistique, on définit une population comme un ensemble déterminé de caractères d'éléments soumis à une étude.

Pour le cas précis de notre étude, nous nous sommes entretenus avec :

Le Directeur Technique National de la FSBB

Le secrétaire général de la FSBB

Le CTR de la FSBB

Secrétaire permanent de ligue de Dakar

Le président de la commission

Six (6) secrétaires généraux de clubs

Vingt quatre (24) entraîneurs

Nous allons faire une présentation de notre étude, en mettant en évidence le contenu des variables de notre questionnaire, ainsi que notre guide d'entretien pour les entraîneurs et les secrétaires généraux des clubs pour pouvoir les comparer avec les résultats de l'étude réalisée en 2002.

1-Profil de l'entraîneur

Nous avons élaboré un guide d'entretien pour recueillir des données relatives d'abord :

Au niveau d'étude

Au niveau de la qualification

A la catégorie encadrée

2-Sa pratique et ses problèmes

Nombre de séances d'entraînement

Nombre d'heures d'entraînement

Nombre de ballons, de plots, de dossards

Nombre de matchs d'entraînement par saison etc.

Concernant les secrétaires généraux, nous avons dans leur guide d'entretien des questions concernant :

Le nombre de licenciés par catégorie

Le nombre d'entraîneurs

Le nombre de terrains disponibles etc.

Après ce guide d'entretien nous avons le questionnaire ci-après.

III- Le questionnaire

Le questionnaire constitue un moyen complémentaire pour mener notre enquête les questions nous ont permis de recueillir d'une part concernant les différents entraîneurs :

Les problèmes auxquels ils sont confrontés

Les statistiques qu'ils tirent de l'exercice de leur profession

Leur avis sur l'organisation des compétitions

Les suggestions qu'ils peuvent apporter pour l'amélioration de l'encadrement des jeunes

Les rapports de travail avec le directeur technique du club et de celui de la FSBB

D'autre part, concernant les secrétaires généraux :

Les problèmes administratifs qu'ils rencontrent

Les satisfactions qu'ils tirent dans l'exercice de leur fonction

La répartition du budget du club entre la petite catégorie et la catégorie des seniors

L'assistance qu'ils apportent aux entraîneurs de la petite catégorie

Leur avis sur l'organisation de la compétition des jeunes

Les suggestions qu'ils peuvent y apporter

IV-Les problèmes rencontrés

Durant notre étude, nous avons rencontré certaines difficultés. Parmi ces nombreuses difficultés, nous pouvons dire que la plus grande fut le manque de temps.

La difficulté à récupérer nos questionnaires et à trouver du temps pour nous entretenir avec les entraîneurs et les secrétaires généraux, nous a amené régulièrement à revoir notre tableau de bord pour réaliser notre projet.

Cependant il serait bon de noter que notre accueil au niveau des différents secrétaires généraux et entraîneurs a été très chaleureux. Nous avons même remarqué un enthousiasme et un réel désir de contribuer à notre étude chez la plupart d'entre eux.

Compte tenu de certains facteurs, notamment le manque de temps et l'éloignement des terrains d'entraînement, nous avons limité notre étude au niveau de sept clubs dans la région de Dakar.

V-Traitement des données

Il s'agit à ce niveau de mettre sous forme de tableau les informations issues de notre recherche, de les convertir en données statistiques, pour nous faciliter l'exploitation.

Pour y parvenir, nous avons dépouillé toutes les réponses et nous les avons assemblées. L'opération consiste à regrouper les mêmes tendances de réponses suivant les questions posées.

Une fois l'opération de dépouillement terminée, nous avons procédé à la présentation, à la comparaison et à l'analyse des résultats obtenus.



CHAPITRE III :
PRESENTATION DES RESULTATS
ET COMPARAISON

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

ET COMPARAISON

Au terme de nos entretiens et de nos observations, nous allons maintenant vous présenter les résultats qui ont été recueillis pour pouvoir les comparer et les analyser.

La présentation des résultats se fera sous forme de tableaux. Les tableaux sont au nombre de treize (13).

Nous allons avant tout vous faire part de notre entretien avec le directeur technique de la FSBB.

Notre entretien avec le Directeur Technique National de la FSBB M. Ousseynou Ndiaga Diop, nous a permis de voir quelques aspects de la gestion du basket au niveau de la petite catégorie.

Notre entretien s'est déroulé sur cinq points essentiels notamment :

1- Quelles sont les objectifs de la Direction Technique Nationale envers la petite catégorie en général ?

- La Direction Technique Nationale n'a pas d'objectif global pour la petite catégorie. Il revient au CTR (Conseil Technique Régional) et au Responsable de Division, de veiller à ce que les clubs par le biais de leurs dirigeants et de leurs entraîneurs mettent l'accent sur les bases fondamentales du basket, c'est-à-dire, veiller à ce que les jeunes sachent courir, s'arrêter, tirer, sauter...

2- Est-ce que la Direction Technique Nationale assigne des objectifs aux différents clubs pour la petite catégorie ?

- La Direction Technique Nationale n'assigne pas d'objectifs particuliers aux différents clubs concernant leur petite catégorie, à part la règle de défense homme à homme pour les minimes, qui consiste à ce que les joueurs de la catégorie minime n'ont pas le droit de faire une défense de zone ceci dans le but de développer un jeu mobile chez les joueurs de la catégorie minime, et aussi pour favoriser l'apprentissage et l'intériorisation des bases fondamentales défensives chez les minimes.

3- Est-ce que la Direction Technique Nationale tient des séances d'évaluations par rapport à l'évolution du niveau de jeu des jeunes ?

- Pour évaluer le niveau du jeu chez les jeunes, la Direction Technique Nationale par le biais de sa commission technique organise chaque année un tournoi des jeunes. Ce tournoi regroupe chaque année les jeunes de toutes les régions où le basket se pratique et où il y a la présence d'un Conseiller Technique Régional. Ce tournoi des jeunes révèle chaque année le niveau du basket dans différentes régions mais également le niveau du basket sur le plan national.

4- Est-ce que la Direction Technique Nationale s'occupe de la formation ou du recyclage des entraîneurs de la petite catégorie ?

- La Direction Technique Nationale a un plan quadriennal de formation et de recyclage des entraîneurs axé sur quatre formes qui sont : l'initiation, le perfectionnement, les stages du premier degré et du deuxième degré, mais la réalité sur le terrain est tout autre. En réalité, ces stages de formations surtout celui du premier degré et du deuxième degré rencontrent d'énormes difficultés à respecter ce plan ; ce fait est dû au manque de moyens de la part de la Direction Technique Nationale. Nous pouvons cependant noter que la Direction Technique Nationale prévoit à partir de l'année prochaine (2011) un stage de mise à niveau des entraîneurs tous les deux ans et des stages d'animateurs-initiateurs lié au basket avec un programme comportant 90% de travail technique et

fondamentaux du basket, et 10% de travail de gestion de groupe et de sciences humaines.

5- Est-ce qu'il ya un profil requis pour être reconnu par la Direction Technique Nationale en tant que coach de la petite catégorie ?

- Pour les sélections régionales le titre d'entraîneurs revient aux plus gradés de chaque région, c'est-à-dire les titulaires du deuxième degré, premier degré, animateur-initiateur. Mais en ce qui concerne les clubs il leur est laissé la libre appréciation à chacun d'eux, de confier leur petite catégorie à qui bon leur semble, et la fédération délivre une licence de non pratiquant qui équivaut à celle d'entraîneur.

Nous allons maintenant passer à la présentation, à la comparaison et à l'analyse des tableaux.

Tableau n°1 : Niveau d'étude scolaire des entraîneurs

Réponse des entraîneurs Etraî-neurs Petites Catégories	Sans formation		Primaire		Secondaire		Universitaire		Total
	E	%	E	%	E	%	E	%	
Entraîneur minimes Garçons	-	-	1	25	2	50	1	25	4
Entraîneurs cadets	-	-	-	-	3	75	1	25	4
Entraîneurs juniors Garçons	-	-	-	-	4	66,7	2	33,3	6
Entraîneurs minimes Filles	-	-	-	-	1	50	1	50	2
Entraîneurs cadettes	-	-	-	-	3	60	2	40	5
Entraîneurs juniors Filles	-	-	-	-	2	66,7	1	33,3	3
Total	-	-	1	4,17	15	62,5	8	33,33	24

Légende : E = Effectif

% = Pourcentage

Présentation des résultats et comparaison du tableau n° 1 : le niveau d'étude des entraîneurs.

D'une manière générale, nous constatons que sur les vingt quatre (24) entraîneurs de la petite catégorie que nous avons interrogés, les niveaux d'étude scolaires ne sont pas les mêmes. C'est ainsi que nous avons :

- 4,17% ont un niveau d'études primaires.
- 62,5% ont un niveau d'études secondaires.
- 33,33% on un niveau d'études universitaires.

Par rapport aux résultats des données de 2002 concernant le niveau d'études des entraîneurs de la petite catégorie, nous constatons que :

- 14,28% avaient le niveau d'études primaires donc nous pouvons dire qu'il y a une amélioration à ce niveau. Car le nombre d'entraîneur ayant le niveau d'étude primaire a baissé.
- 60,71% avaient un niveau d'études secondaires ce qui nous fait dire qu'à ce niveau, on note une amélioration car le pourcentage a augmenté.
- 25% avaient le niveau d'études universitaires, à ce niveau aussi nous constatons une amélioration dans la mesure où le pourcentage des entraîneurs ayant atteint le cycle universitaire a augmenté.

Au vu des résultats de notre comparaison, nous pouvons dire que le niveau d'étude des entraîneurs des petites catégories a beaucoup évolué. Cette évolution se manifeste par le fait que le pourcentage des encadreurs qui ont atteint le cycle secondaire et universitaire a augmenté et celui des encadreurs n'ayant que le niveau primaire a baissé.

Cette évolution du niveau d'études des entraîneurs ne peut être que bénéfique pour la formation des jeunes. Cela permet aux encadreurs de mieux gérer leurs groupes de jeunes, de bien leurs expliquer les schémas de jeu et cela permettra aussi aux entraîneurs de mieux prendre en compte les aspects techniques, tactiques, anatomiques, physiologiques ou encore psychologiques de la formation des jeunes ?

Tableau n°2 : Niveau de qualification des entraîneurs de la petite catégorie

Réponses des entraîneurs Petites Catégories	Sans Formation		Animateur-Initiateur		1 ^{er} degré ou Niveau I FIBA		2 ^{ème} degré ou Niveau II FIBA		3 ^{ème} degré ou Niveau III FIBA		Total
	E	%	E	%	E	%	E	%	E	%	
Entraîneurs minimes	1	33,33	1	33,33	1	33,33	-	-	-	-	3
Entraîneurs cadets	-	-	2	50	2	50	-	-	-	-	4
Entraîneurs juniors Garçons	-	-	2	28,57	2	28,57	2	28,57	1	14,29	7
Entraîneurs minimes Filles	-	-	1	33,33	1	33,33	1	33,33	-	-	3
Entraîneurs cadettes	-	-	1	33,33	2	66,7	-	-	-	-	3
Entraîneurs juniors Filles	-	-	2	50	1	25	1	25	-	-	4
Total	1	4,17	9	37,5	9	37,5	4	16,66	1	4,17	24

Légende : E = Effectif

% = Pourcentage

Présentation des résultats et comparaison du tableau n°2 : Niveau de qualification des entraîneurs

Suite aux entretiens que nous avons réalisés avec les vingt quatre entraîneurs de la petite catégorie, nous avons les niveaux de qualification suivants :

- 4,17% des entraîneurs sont sans formation
- 37,5% des entraîneurs sont animateurs-initiateurs
- 37,5% des entraîneurs ont le premier degré
- 16,66% des entraîneurs ont le deuxième degré
- 4,17% des entraîneurs ont le niveau trois de la FIBA

En comparant nos résultats avec ceux de 2002, nous constatons que :

- 14,28% des entraîneurs de la petite catégorie étaient sans formation donc il y a une amélioration, car ce pourcentage a diminué.
- 17,35% des entraîneurs de la petite catégorie étaient animateurs-initiateurs ce qui nous fait dire qu'il y a une nette amélioration à ce niveau par rapport aux résultats de notre étude car ce pourcentage a augmenté.
- 17,35% des entraîneurs de la petite catégorie étaient titulaires du premier degré ce qui nous fait dire également qu'il y a une nette amélioration à ce niveau par rapport à nos résultats car ce pourcentage a considérablement augmenté.
- 42,85% des entraîneurs de la petite catégorie étaient titulaires du deuxième degré ce qui nous pousse à dire qu'à ce niveau il y a une grande régression car ce pourcentage a considérablement baissé.
- 07,14% des entraîneurs de la petite catégorie étaient titulaire du troisième degré ce qui nous pousse à dire qu'à ce niveau, il y a eu une régression car ce pourcentage a baissé.

Ce qui saute à nos yeux, c'est que les entraîneurs titulaires du premier degré et ceux qui sont animateurs-initiateurs sont assez nombreux mais il existe un réel déphasage entre ce pourcentage et celui des entraîneurs titulaires du 2^{ème} et du 3^{ème} degré.

Ce fait pourrait s'expliquer par le fait de la rareté des stages de formation des entraîneurs.

A ce sujet, Chatard R affirme que : « Une activité éducative appelle la formation d'éducateurs spécialisés capables non seulement de l'enseigner elle-même, mais aussi d'en exalter et d'en dégager les vertus éducatives². »

I-Profil des entraîneurs de la petite catégorie

1-Année d'obtention du diplôme

² . (Chatard R et Leroy « LE GUIDE DES DIRIGEANTS ET DES EDUCATEURS DE FOOTBALL » Lavauzelle, 1990, Paris, 432 P)

L'analyse des réponses aux questions relatives au profil des entraîneurs nous révèle que :

- 4,35% des entraîneurs ont obtenu leur diplôme en 1986 soit un (1) entraîneur.
- 4,35% des entraîneurs ont obtenu leur diplôme en 1993 soit un (1) entraîneur.
- 4,35% des entraîneurs ont obtenu leur diplôme en 1995 soit un (1) entraîneur.
- 34,8% des entraîneurs ont obtenu leur diplôme en 2004 soit huit (8) entraîneurs.
- 4,35% des entraîneurs ont obtenu leur diplôme en 2005 soit un (1) entraîneur.
- 8,7% des entraîneurs ont obtenu leur diplôme en 2007 soit deux (2) entraîneurs.
- 21,7% des entraîneurs ont obtenu leur diplôme en 2008 soit cinq (5) entraîneurs.
- 17,4% des entraîneurs ont obtenu leur diplôme en 2009 soit quatre(4) entraîneurs.

Nous remarquons au terme de ces réponses que, plus de 86% des entraîneurs ont obtenu leur dernier diplôme pendant la dernière décennie soit :

- 34,8% ont eu leur diplôme entre 2000 et 2005 ce qui correspond à huit (8) entraîneurs.
- 47,8% ont eu leur diplôme entre 2006 et 2010 ce qui correspond à onze (11) entraîneurs.

2-Expériences des entraîneurs

Les résultats de notre enquête nous révèlent que :

Etant donnée la diversité des réponses concernant la question de l'expérience des entraîneurs, nous avons regroupé les réponses dans une échelle à intervalle de cinq (5) années.

Les résultats de notre enquête nous révèlent que :

- 25% des entraîneurs ont une expérience de 0 à 5 ans dans le métier d'entraîneur.

- 16,7% des entraîneurs ont une expérience de 5 à 10 ans dans le métier d'entraîneur.
- 33,3% des entraîneurs ont une expérience de 10 à 15 ans dans le métier d'entraîneur.
- 8,3% des entraîneurs ont une expérience de 15 à 20 ans dans le métier d'entraîneur.
- 8,3% des entraîneurs ont une expérience de 25 à 30 ans dans le métier d'entraîneur.
- 8,3% des entraîneurs ont une expérience de 30 à 35 ans dans le métier d'entraîneur.

La comparaison de l'expérience des entraîneurs de la petite catégorie avec les résultats de 2002 nous montre que :

- 14,28% des entraîneurs avaient une expérience de 0 à 5ans ce qui nous fait dire que le pourcentage à ce niveau a considérablement augmenté.
- 10,71% des entraîneurs avaient une expérience de 5 à 10 ans ce qui nous fait dire que ce pourcentage a augmenté.
- 17,85% des entraîneurs avaient une expérience de 10 à 15 ans ce qui nous fait dire qu'à ce niveau il y a une augmentation considérable du pourcentage.
- 07,14% % de 15 à 20 ans ce qui nous fait dire qu'à ce niveau il y a une légère augmentation du pourcentage.
- Concernant l'échelle 20 à 25 ans, il s'est trouvé que dans notre étude nous n'avons pas d'entraîneurs ayant une expérience correspondant à cette échelle. Nous pouvons cependant dire qu'en 2002 les résultats nous montrent que 39,28% des entraîneurs avaient une expérience correspondant à cette échelle.
- 07,14% des entraîneurs de la petite catégorie avaient une expérience de 25 à 30 ans ce qui nous fait dire qu'à ce niveau aussi il y a une légère augmentation du pourcentage.
- 08,33% des entraîneurs que nous avons rencontrés ont une expérience de 30 à 35 ans. Nous constatons que cette se tranche d'âge ne figurait pas dans les résultats des recherches de 2002.

Au terme de cette comparaison de l'expérience des entraîneurs de la petite catégorie, nous pouvons dire que la majorité des encadreurs ont une expérience de 0 à 5 ans et de 10 à 15 ans alors qu'en 2002, la majorité des entraîneurs avaient 20 à 25 ans d'expériences.

Les résultats de 2002 nous montrent également que 28,57% des entraîneurs affirment avoir suivi des stages de recyclage, alors que les résultats que nous avons obtenus nous montrent que 75% des encadreurs affirment avoir suivi des stages de recyclage.

Ce qui nous fait dire que le taux d'entraîneurs ayant suivi des stages de recyclage est beaucoup plus élevé qu'en 2002. Ce fait pourrait s'expliquer par le fait que les stages de recyclage sont souvent l'objet de programme d'aide en retour des bonnes volontés du basket sénégalais en partenariat avec la FSBB. Nous pouvons citer à titre d'exemple Borris Diaw qui est d'origine sénégalaise et qui évolue dans la ligue américaine de basket (NBA). Ce dernier accompagné des experts du basket français comme Lucien Legrand (ancien Directeur de l'INSEP de Paris), a durant ces cinq dernières années organisé trois stages de recyclage pour les entraîneurs de la petite catégorie.

Mis à part ces stages offerts par ces bonnes volontés, il demeure un réel problème pour la FSBB d'organiser des stages de recyclage pour les entraîneurs, faute de moyens.

II-Les adjoints des entraîneurs et leur niveau de qualification

L'analyse des réponses à la question « êtes vous aidé par un adjoint ? » nous montre que 66,7% des entraîneurs de la petite catégorie sont aidés par des adjoints et 33,3% d'entre eux travaillent seuls. Les résultats de 2002 sont légèrement en dessus de nos résultats car 67,85% des encadreurs étaient aidés par des adjoints et 32,15 travaillaient seuls.

Nous constatons que malgré cette légère baisse de nos jours, le constat est le même dans la mesure où la plupart des adjoints ne sont autres que les entraîneurs des autres catégories.

Tableau n° 3 : « Êtes vous rémunéré par votre club? »

Réponses des entraîneurs Etraî- neurs Petites Catégories	Oui		Non		Total
	E	%	E	%	
Entraîneurs minimes Garçons	-	-	4	16,7	4
Entraîneurs cadets	-	-	4	16,7	4
Entraîneurs juniors Garçons	2	8,33	4	16,7	6
Entraîneurs minimes Filles	1	4,17	3	12,5	4
Entraîneurs cadettes	1	4,17	3	8,33	3
Entraîneurs juniors Filles	1	4,17	2	8,33	3
Total	5	20,84	19	79,26	24

Légende : E = Effectif

% = Pourcentage

Présentation des résultats et comparaison du tableau n°3 : portant sur la rémunération des entraîneurs.

Les résultats de notre enquête nous révèlent que :

- 79,26% des entraîneurs de la petite catégorie ne sont pas rémunérés
- 20,84% des entraîneurs de la petite catégorie seulement sont rémunérés.

En comparant ces résultats avec ceux de 2002, nous constatons que :

- 75% des entraîneurs de la petite catégorie n'étaient pas rémunérés ce qui nous fait dire qu'il y a une augmentation de ce pourcentage au vu de nos résultats.
- 25% des entraîneurs de la petite catégorie seulement étaient rémunérés ce qui nous fait dire que ce pourcentage a baissé.

Cette comparaison nous montre que de nos jours, le nombre d'entraîneurs non rémunérés a augmenté par rapport à 2002.

Ceci est dû pour la plupart par le manque de moyen des clubs, mais nous pouvons aussi dire qu'il s'agit d'une négligence de la part des dirigeants des clubs car tous les entraîneurs des équipes seniors sont payés.

Tableau n°4 : Organisation des entraînements de la petite catégorie

Effectifs Catégories	Nombre d'entraîneurs	Nombre de joueurs par séances d'entraînement	Nombre de ballons	Nombre de plots	Nombre de dossards
Minimes garçons	4	117	45	90	35
Cadets	3	120	33	90	35
Juniors garçons	7	103	25	70	35
Minimes filles	4	75	20	60	52
Cadettes	2	78	20	60	52
Juniors filles	4	82	30	60	52
Total	24	575	173	430	261

Présentation des résultats et comparaison du tableau n° 4 : organisation des entraînements de la petite catégorie.

Les résultats de notre tableau nous montrent que :

- Vingt quatre entraîneurs encadrent cinq cent soixante quinze jeunes, soit un taux d'encadrement de 1/24 (un entraîneur pour 24 joueurs).
- Cent soixante treize ballons(173) pour cinq cent soixante quinze jeunes (575), soit un ballon pour trois joueurs.
- Deux cent soixante et un (261) dossards pour cinq cent soixante quinze (575) joueurs, soit un dossard pour deux joueurs.
- Quatre cent trente (430) plots sont disponibles pour cinq cent soixante quinze (575) joueurs.

Les résultats du taux d'encadrement de 2002 nous montraient que vingt huit (28) entraîneurs encadraient cinq cent cinquante deux (552) jeunes soit un taux d'encadrement qui était égal à 1/20 (un entraîneur pour vingt joueurs). Nous constatons dès lors que ce taux est donc en hausse.

- L'analyse des résultats des moyens didactiques dont disposaient les clubs en 2002 montre que :

- Cent vingt deux (122) ballons,

- Cent quarante (140) dossards,

- Quarante (40) plots, étaient à la disposition de cinq cent cinquante deux (552) joueurs, soit un ballon pour cinq joueurs et un dossard pour quatre joueurs.

Nous constatons dès lors que d'une manière générale, les moyens didactiques dont disposent les clubs ont beaucoup augmenté.

Cependant il est bon de noter qu'au niveau des ballons, même s'il y a eu une amélioration du rapport joueurs/ballons qui a évolué de 1/5 à 1/3. L'idéal serait que ce rapport soit égal à 1/1, car dans les plus grands centres de formation du monde ce rapport est supérieur ou égal 1/1.

- L'analyse des réponses à la question « Combien de matchs d'entraînement jouez-vous par saison ? » nous révèle que :

- 75% des équipes jouent au maximum cinq (5) matchs d'entraînements par saison.

- Pour les autres 25% les réponses sont un peu mitigées car certains nous ont confié qu'ils ne planifient même pas de matchs amicaux pour leur équipe du fait de l'éloignement de leur terrain d'entraînement par rapport aux autres équipes. Pour d'autres, le fait que les joueurs jouent entre eux après chaque séance d'entraînement est largement suffisant à leurs yeux.

Si nous comparons ces résultats avec ceux de 2002, nous constatons que les clubs qui jouent plus de cinq matchs amicaux par saison ont beaucoup augmenté car en 2002 il ne s'agissait que de 28,4% et 28,57% jouaient plus de dix matchs d'entraînements par saison.

Nous constatons donc que les équipes ne jouent pas assez de match d'entraînement. L'organisation de ces matchs n'est que bénéfique pour les

équipes tant pour les entraîneurs que pour les joueurs. C'est par ces matchs que l'on arrive à rectifier certaines erreurs et que l'on arrive aussi à tester le niveau de son équipe. En plus ces rencontres permettent aux joueurs de se familiariser avec la compétition et cela va leur permettre d'avoir plus d'expérience.

Tableau n° 5 : Nombre de séances d'entraînements de la petite catégorie

Nombre de séances Entraîneurs des petites catégories	1		2		3		4		5		Total
	E	%	E	%	E	%	E	%	E	%	
Entraîneurs minimes garçons	-	-	-	-	2	66,7	-	-	1	33,3	3
Entraîneurs cadets	-	-	-	-	1	20	1	20	3	60	5
Entraîneurs juniors garçons	-	-	-	-	2	33,3	-	-	4	66,7	6
Entraîneurs minimes filles	-	-	-	-	2	100	-	-	-	-	-
Entraîneurs cadettes	-	-	-	-	-	-	-	-	4	100	4
Entraîneurs juniors filles	-	-	-	-	-	-	-	-	4	100	4
Total	-	-	-	-	7	29,17	1	4,67	16	66,66	28

Légende : E = Effectif

% = Pourcentage

Présentation des résultats et comparaison du tableau n°5 : Nombre de séances d'entraînements de la petite catégorie

Le tableau ci-dessus nous montre que parmi les vingt quatre entraîneurs de la petite catégorie que nous avons rencontrés :

- Seize (16) parmi eux soit 66,66 % disposent de cinq (5) séances d'entraînements dans la semaine.
- Un (1) entraîneur soit 4,67% dispose de quatre (4) séances d'entraînements dans la semaine.
- Sept (7) parmi eux soit 29,17% disposent de trois (3) séances d'entraînements par semaine.

Si nous comparons ces résultats avec ceux de 2002 nous constatons que :

- 32,14% des entraîneurs disposaient de cinq séances d'entraînements, ce qui constitue une augmentation du nombre de clubs qui s'entraînent cinq fois dans la semaine.
- 07,14% des entraîneurs disposaient de quatre séances d'entraînements, ce qui constitue une baisse des entraîneurs qui s'exercent quatre fois dans la semaine.
- 53,57% des entraîneurs disposaient de trois séances d'entraînements par semaine, ce qui nous fait dire qu'il y a une baisse des encadreurs qui s'entraînent trois fois dans la semaine.

D'une manière générale, nous pouvons dire que les clubs s'entraînent plus qu'en 2002 car la plupart des clubs s'entraînent cinq fois dans la semaine c'est-à-dire du Lundi au Vendredi.

En effet cette régularité des séances d'entraînements, entre en parfaite conformité avec les propos de P Tournier selon qui : « pour former des jeunes joueurs professionnels pourvus des meilleurs qualités (physique, technique, tactique, et moral), il faut des années d'un labeur patient, car de la quantité de travail proposée dépendra la réussite. Et avec l'expérience on s'était rendu compte que deux à trois séances d'entraînements par semaine suffisent parfaitement aux enfants ³».

Par ailleurs, il est important de noter que du point vu du contenu de l'enseignement, on constate des manquements car la plupart des entraîneurs travaillent sur la base de leurs propres connaissances et de surcroît ils travaillent seul face à une pléthore de jeunes joueurs.

³(P tournier et J P Rethacker « la formation du footballeur » Amphora, paris, 1999.P 206)

Tableau n°6 : Le nombre d'heures par séance d'entraînement

Heures Catégories	1		1h30mn		2		Total
	E	%	E	%	E	%	
Minimes garçons	1	33,33	2	66,66	-	-	3
Cadets	-	-	4	66,7	2	33,3	6
Juniors garçons	-	-	2	40	3	60	5
Minimes filles	1	33,3	2	66,6	-	-	3
Cadettes	1	25	2	50	1	25	4
Juniors filles	-	-	1	33,3	2	66,6	3
Total	3	12,5	13	54,1	8	33,3	24

Légende : E = Effectif

% = Pourcentage

Présentation des résultats et comparaison du tableau n°6 : Le nombre d'heures par séance d'entraînement

Le tableau concernant le nombre d'heures par séance d'entraînement nous révèle que :

- 12,5% des entraîneurs tiennent des séances d'une heure de temps.
- 54,1% des entraîneurs tiennent des séances d'une heure trente minutes.
- 8,33% des entraîneurs tiennent des séances de deux heures de temps.

Si nous comparons ces résultats avec ceux de 2002, nous constatons que :

- 32,14% tenaient des séances d'entraînements 1h 30mn, ce qui constitue une hausse du pourcentage à ce niveau.
- 14,29% tenaient des séances de deux heures de temps, nous constatons une baisse à ce niveau.

D'une manière générale, nous constatons que la plupart des encadreurs tiennent des séances d'entraînements d'une heure trente minutes.

Tableau n°7 : Sur quelles bases travaillez-vous ?

Réponses des entraîneurs Entraîneurs de la petite catégorie	Directeur technique du club		Directeur technique national		Propres connaissances		Total
	E	%	E	%	E	%	
Entraîneurs Minimes garons	1	33,33	-	-	2	66,66	3
Entraîneurs cadets	1	25	-	-	3	75	4
Entraîneurs juniors garçons	5	71,4	-	-	2	28,6	7
Entraîneurs minimes filles	1	50	-	-	1	50	2
Entraîneurs cadettes	2	50	-	-	2	50	4
Entraîneurs juniors filles	2	50	-	-	2	50	4
Total	12	50	-	-	12	50	24

Légende : E = Effectif

% = Pourcentage

Présentation des résultats et comparaison du tableau n°7 : Sur quelles bases travaillez-vous ?

Le tableau ci-dessus nous révèle que :

- 50% des entraîneurs travaillent sur la base de leurs propres connaissances.
- 50% des entraîneurs travaillent sur la base des orientations de la direction Technique du club.

Si nous comparons ces résultats avec ceux de 2002, nous constatons que :

- 42,85% des entraîneurs travaillaient sur la base des orientations de la direction technique du club, ce qui constitue une hausse de ce pourcentage par rapport à nos résultats.

- 50% des entraîneurs travaillaient sur la base de leurs propres connaissances, ce qui nous fait dire qu'à ce niveau l'égalité est parfaite.

Nous pouvons dire d'une manière générale, qu'il y a eu une amélioration à ce niveau, car aussi minime qu'elle soit il y a évolution des entraîneurs qui travaillent sur la base des orientations de la direction technique du club.

Nous voudrions signaler qu'à cette question, aucun des entraîneurs que nous avons rencontrés ne travaillent sur la base des orientations de la Direction Technique Nationale. Cependant certains entraîneurs notamment ceux de la catégorie des minimes nous ont confié avoir une directive de part de la Direction Technique Nationale, à savoir que les minimes n'ont pas le droit de faire une défense de zone lors des compétitions. Cela s'avère être la seule orientation que la Direction Technique Nationale assigne à la catégorie des minimes, mais pour le reste il appartient aux entraîneurs de gérer leur groupe selon leur convenance.

Ceci pourrait s'expliquer par le fait que la FSBB n'a pas d'orientations techniques effectives. Ses orientations ne se limitant qu'à interdire la défense de zone. Malgré cette non assignation de programme d'entraînement la Direction Technique Nationale tient à ce que les jeunes de la petite catégorie assimilent les bases fondamentales du basket (s'arrêter, dribbler, tirer, faire des passes, feinter etc).

Tableau n°8 : Y-a t- il un suivi ou une assistance du directeur technique dans la matérialisation de votre tâche ?

Réponses des entraîneurs Entraîneurs des petites catégories	Oui		Non		Total
	E	%	%	%	
Entraîneurs minimes garçons	2	66,7	1	33,3	3
Entraîneurs cadets	2	66,7	1	33,3	3
Entraîneurs juniors garçons	7	87,5	1	12,5	8
Entraîneurs minimes filles	2	50	2	50	4
Entraîneurs cadettes	2	66,7	1	33,3	3
Entraîneurs juniors filles	2	66,7	1	33,3	3
Total	17	70,8	7	29,2	24

Légende : E = Effectif

% = Pourcentage

Présentation des résultats et comparaison du tableau n°8 : Y-a t- il un suivi ou une assistance du directeur technique dans la matérialisation de votre tâche ?

Le tableau concernant la question « Y-a t- il un suivi ou une assistance du directeur technique dans la matérialisation de votre tâche ? » nous révèle que :

- 70,8% des entraîneurs de la petite catégorie bénéficient de l'assistance de leur Directeur Technique de club.
- 29,2% des entraîneurs de la petite catégorie bénéficient de l'assistance de leur directeur Technique de club.

Si nous comparons ces résultats avec ceux de 2002, nous constatons que :

- 42,85% des entraîneurs de la petite catégorie bénéficiaient de l'assistance de leur directeur Technique de club, ce qui nous fait dire qu'il y a une nette amélioration à ce niveau.

- 57,14% des entraîneurs de la petite catégorie ne bénéficiaient pas de l'assistance de leur directeur Technique de club ce qui nous fait dire qu'il ya un recul considérable des encadreurs qui n'ont pas l'assistance de leur directeur technique de club.

Au vu de ces résultats, nous pouvons dire que par rapport à 2002 les clubs que nous avons rencontrés bénéficient de plus d'assistance de la part de leur directeur technique de club.

Malgré cette amélioration constatée, il convient de souligner qu'il ya une part non moins considérable de club qui ne bénéficie pas d'assistance. Nous pouvons dire que c'est désolant de voir que certains Directeurs Techniques de club et la Direction Technique nationale ne s'imprègnent pas trop dans leurs petites catégories et concentrent toutes leurs énergies aux catégories seniors. Cette négligence de la petite catégorie de la part de la Direction Technique Nationale et de certaines Directions Techniques de club ne fait qu'aggraver les problèmes de la petite catégorie et indirectement les problèmes au niveau des seniors.

En effet selon Chatard, pour des raisons de sécurité et de responsabilité, la présence du Directeur Technique aux entraînements du club est indispensable. Négliger cette précaution serait une faute grave⁴.

⁴ Chatard et J Leroy : « le guide des dirigeants et des éducateurs de football » Lavauzelle, 1990, Paris. P 439.

Tableau n°9 : Le Directeur Technique se donne t-il les moyens pour regarder les matchs ?

Nombre de séances Entraîneurs des petites catégories	Oui		Non		Total
	E	%	E	%	
Entraîneurs minimes garçons	1	20	4	80	5
Entraîneurs cadets	1	16,7	5	83,3	6
Entraîneurs juniors garçons	1	33,3	2	66,7	3
Entraîneurs minimes filles	1	33,3	2	66,7	3
Entraîneurs cadettes	1	25	3	75	4
Entraîneurs juniors filles	1	33,3	2	66,7	3
Total	6	25	18	75	24

Légende : E = Effectif

% = Pourcentage

Présentation des résultats et comparaison du tableau n°9 : Le Directeur Technique se donne t-il les moyens pour regarder les matchs ?

La lecture du tableau ci-dessus nous montre que :

- 75% des entraîneurs de la petite catégorie affirment que leurs Directeurs Techniques de club n'assistent pas aux matchs des jeunes.
- 25% des entraîneurs de la petite catégorie affirment que leurs Directeurs Techniques de club se donnent les moyens d'assister aux matchs des jeunes.

Si nous comparons ces résultats avec ceux de 2002, nous constatons que :

- 64,28% des entraîneurs de la petite catégorie affirmaient que leurs Directeurs Techniques de club ne se donnaient pas les moyens d'assister aux matchs des

jeunes, ce qui nous fait dire qu'à ce niveau la négligence persiste et d'une façon accrue car le pourcentage des D T qui ne regardent pas les matchs des jeunes a augmenté.

- 35,71% des entraîneurs de la petite catégorie affirmaient que leurs D T de club seulement se donnaient les moyens d'assister aux matchs des jeunes, à ce niveau aussi nous constatons qu'il y a un recul par rapport à ce pourcentage.

Ces résultats viennent conforter le fait que le fossé qui existe entre les joueurs de la petite et le Directeur Technique est très large.

Même si comme nous l'avons constaté, les Directeurs Techniques des différents clubs encadrent au niveau des catégories seniors, il serait judicieux de leur part de déléguer des adjoints pour assister aux matchs des jeunes pour leur rendre compte.

Aussi il est bon de souligner que c'est par le suivi des matchs qu'ils pourront détecter les talents des jeunes joueurs, et les aider à progresser ou les promouvoir en les faisant jouer en catégorie senior en les surclassant. Il y va même de la motivation des jeunes car attisant leur désir de progresser.

Bien que la majeure partie des entraîneurs affirment que leurs Directeurs Techniques de club n'assistent pas aux matchs des jeunes, ils affirment également qu'ils ne sont pas en déphasage avec leurs Directeurs Techniques dans la mesure où ils leur fournissent un compte rendu très détaillé après chaque match.

Tableau n°10 : Existe-t-il des séances d'évaluation des matchs ?

Réponses Entraîneurs des petites catégories	Oui		Non		Total
	E	%	E	%	
Entraîneurs minimes garçons	3	100	-	-	3
Entraîneurs cadets	5	100	-	-	5
Entraîneurs juniors garçons	6	100	-	-	6
Entraîneurs minimes filles	3	75	1	25	4
Entraîneurs cadettes	3	100	-	-	3
Entraîneurs juniors filles	3	100	-	-	3
Total	23	95,83	1	4,17	24

Légende : E = Effectif

% = Pourcentage

Présentation des résultats et comparaison du tableau n°10 : Existe-t-il des séances d'évaluation des matchs ?

A première vue, on constate que parmi les vingt quatre (24) entraîneurs qui constituent notre échantillon, un (1) seul d'entre eux ne pratique pas des séances d'observations soit :

- 95,83% pratiquent des séances d'évaluation des matchs.
- 4,17 % ne pratiquent pas de séances d'évaluation des matchs.

Si nous comparons ces résultats avec ceux de 2002, nous constatons que :

- 71,42% des entraîneurs de la petite catégorie ne pratiquaient pas de séances d'évaluation après les matchs, ce qui nous fait dire qu'il y a une amélioration assez considérable car ce pourcentage a beaucoup évolué de nos jours.

- 28,57% des entraîneurs de la petite catégorie ne pratiquaient pas de séances d'évaluation des matchs, la aussi, l'on constate qu'il y a une amélioration car le pourcentage des entraîneurs qui ne pratiquent pas de séances d'évaluation des matchs a grandement diminué.

Notons que pour l'entraîneur qui ne pratique pas de séances d'évaluation, il s'agit d'un entraîneur de la catégorie minime filles. Ce dernier nous a confié que s'il ne pratique pas les séances d'évaluation, c'est juste parce qu'il ne s'attarde pas sur les victoires ou les défaites de ses joueuses, pour ce dernier l'important est que ses joueuses s'épanouissent en jouant c'est tout ce qui le préoccupe. Vu sous cet angle, ce dernier a jugé inutile le fait de tenir des séances d'évaluation des matchs.

Nous avons constaté également que du fait de la carence d'adjoint certains entraîneurs tiennent des séances d'observations qui ne sont pas basées sur des données chiffrées ou sur des statistiques comme avec les fiches statistiques. En fait pour ces derniers, la séance d'évaluation se limite à une discussion avec les autres collègues des autres catégories qui ont assisté au match.

Nous pouvons dire à ce sujet que l'effort de tenir ces séances même si elles se tiennent dans un climat d'amateurisme, est louable de la part de ces entraîneurs qui ne bénéficient pas souvent d'assistants pour les aider.

En effet, les séances d'évaluation permettent de corriger les matchs, de déceler les erreurs et les cause des victoires. Elles permettent de voir les points forts et les faiblesses des joueurs. Nous constatons que dans le haut niveau, les équipes sont encadrées par six encadreur dont l'entraîneur et ces derniers tiennent des séances d'évaluation après chaque match.

Tableau n°11 : Donne-t- on le ticket du transport aux jeunes ?

Réponses Clubs	Oui		Non		Total
	E	%	E	%	
Club1	1	100	-	-	1
Club2	-	-	1	100	1
Club3	-	-	1	100	1
Club4	-	-	1	100	1
Club5	-	-	1	100	1
Club6	1	100	-	-	1
Total	2	33,33	4	66,67	6

Légende : E = Effectif

% = Pourcentage

Présentation des résultats et comparaison du tableau n°11 : Donne-t- on le ticket du transport aux jeunes ?

Nous voulons d'abord commencer par vous dire que pour préserver le caractère anonyme et scientifique de notre étude, nous avons pensé numéroter les clubs au lieu de les citer nommément, ainsi nous parlerons de club1, club2, club3, club4, club5, club6.

En fait ce tableau nous montre que sur les six Secrétaires Généraux de club que nous avons rencontrés, seuls deux d'entre eux soit 33,33% affirment donner le transport aux jeunes de la petite catégorie, les quatre autres soit 66,67% affirment ne pas gérer le transport des jeunes.

Si nous comparons ces résultats avec ceux de 2002, nous constatons que :

- 71,42% des clubs, n'assurent pas le transport aux jeunes de la petite catégorie.
- 28,58% des clubs seulement assurent le transport aux jeunes de la petite catégorie.

Pour effectuer cette comparaison, nous allons nous démarquer des pourcentages et étudier directement les données chiffrées car ces dernières reflètent plus la réalité sur le terrain pour ce cas précis. Nous constatons que les chiffres montrent qu'en 2002 comme en 2010 seuls deux clubs assurent le transport aux jeunes. Ce qui nous pousse à dire qu'à ce niveau il n'y a pas d'évolution ni de régression, seulement une constante est notée.

Nous constatons que chez les jeunes, du fait de l'éloignement des terrains d'entraînements, le fait de ne pas avoir de quoi payer le ticket pour le transport constitue le premier facteur de leur irrégularité aux entraînements. En effet pour les jeunes qui habitent la banlieue, il est très difficile pour les parents en plus des charges sociales de gérer le transport des enfants.

Nous voyons bien que donner le prix du ticket du transport à tous les jeunes de la petite catégorie est une charge que beaucoup de club ne peuvent pas soutenir, d'autant plus que nous évoluons dans un championnat amateur. Il est temps pour les dirigeants des clubs de trouver des activités génératrices de revenus pour leurs clubs et ainsi pouvoir gérer le transport des jeunes.

Tableau n°12 : Les jeunes perçoivent-ils des primes ou autres ?

Réponses Clubs	Oui		Non		Total
	E	%	E	%	
Club1	1	100	-	-	1
Club2	-	-	1	100	1
Club3	-	-	1	100	1
Club4	-	-	1	100	1
Club5	-	-	1	100	1
Club6	-	-	1	100	1
Total	1	16,67	5	83,33	6

Légende : E = Effectif

% = Pourcentage

Présentation des résultats et comparaison du tableau n°12 : Les jeunes perçoivent-ils des primes ou autres ?

Nous voulons d'abord commencer par dire que pour préserver le caractère anonyme et scientifique de notre étude, nous avons jugé de numéroter les clubs au lieu de les citer nommément, ainsi nous parlerons de club1, club2, club3, club4, club5, club6.

Ce tableau ci-dessus nous montre que seul 16,67% des Secrétaires Généraux de club soit un seul donne des primes aux joueurs de la petite catégorie. Les cinq autres soit 83,33% affirment ne pas donner de primes aux joueurs de la petite catégorie.

Si nous comparons ces résultats avec ceux de 2002, nous constatons que :

- 28,58% des clubs seulement donnaient des primes de matchs à leurs jeunes joueurs, ce qui constitue une régression à ce niveau.

- 71,42% des clubs ne donnaient pas de primes de matchs à leurs jeunes joueurs, ce qui nous fait dire qu'à ce niveau aussi il y a eu régression car le pourcentage des clubs qui ne donnent pas de primes de matchs a augmenté.

L'on constate que la majorité des enfants pratique le basket par amour, passion ou encore par motivation personnelle. Cela pourrait expliquer le peu de moyen que l'on donne aux jeunes et pourtant ils sont toujours là en très grand nombre à pratiquer le basket.

En effet donner de l'argent aux jeunes n'est pas une bonne chose, cela pourrait enlever la passion ou la motivation intrinsèque qu'ont les enfants à l'égard du basket et cela pourrait même les limiter dans la mesure où ils vont se contenter du minimum.

Tableau n°13: Effectifs des catégories, de terrains, de médecins et de licenciés de la petite catégorie.

Variables	Nombre de Catégorie	Nombre de terrains	Nombre de médecin	Licencié petite catégorie
Clubs				
Club1	3	1	1	37
Club2	4	2	1	86
Club3	6	2	1	112
Club4	8	2	1	102
Club5	6	1	2	90
Club6	8	1	2	37
Total	35	9	8	464

Présentation des résultats et comparaison du tableau n°13 : Effectifs des catégories, de terrains, de médecins et de licenciés de la petite catégorie.

La lecture du tableau ci-dessus nous révèle que :

- Neuf (9) terrains sont disponibles pour trente cinq (35) catégories.
- Huit (8) médecins pour quatre cent soixante quatre (464) jeunes joueurs en plus des joueurs des catégories seniors.

En somme, les jeunes de notre échantillon constituent quatre cent soixante quatre (464) jeunes joueurs qui ne disposent que de neuf (9) terrains de basket et de huit (8) médecins.

Si nous comparons ces résultats avec ceux de 2002, nous constatons que :

- Quinze (15) terrains étaient disponibles pour cinquante et une (51) catégories.

- Treize (13) médecins étaient disponibles pour cinq cent quarante sept (547) jeunes joueurs.

Nous constatons au vu de ces résultats que jusqu'à présent le problème des infrastructures reste entier à Dakar. Nous avons même constaté un club ayant huit catégories à entraîner, qui ne dispose que d'un seul terrain de basket. Cet état de fait porte préjudice à la petite catégorie car les jeunes verront leur temps d'entraînement diminué la priorité étant pour les seniors.

Ce petit nombre de terrain est lié par le fait que les clubs n'ont pas les moyens de mettre sur pied certaines infrastructures. Nous avons constaté que pour la plupart les terrains appartiennent à des écoles ou à des mairies.

Ces résultats nous montrent également que chaque club dispose d'un médecin, mais notons qu'il est quasiment rare que les médecins des clubs assistent aux matchs des petites catégories.

Après vous avoir présenté, interprété et analysé ces données chiffrées sous forme de tableaux statistiques, nous allons passer au traitement des questionnaires en vue de dégager les tendances des réponses.

III- Traitement du questionnaire pour entraîneur

1) Quels sont les problèmes auxquels est confronté l'entraîneur de basket de la petite catégorie ?

Après avoir collecté les réponses à cette question, nous constatons que :

- Le manque de matériels (terrains, ballons, dossard, chrono etc.)
- Le chevauchement entre les heures de cours des jeunes et les heures d'entraînement.

Ces deux facteurs sont les réponses qui viennent à 100% de la part des entraîneurs que nous avons rencontrés. Notons qu'il y'en a d'autres que nous allons citer.

Si nous comparons ces réponses avec ceux de 2002, nous constatons que ces problèmes sont toujours là et représentent un énorme blocage pour le basket chez les jeunes.

Parmi ces réponses, nous avons pu remarquer que certaines d'entre elles que nous avons eues, apparaissent dans les résultats de 2002 notamment :

- L'insuffisance des terrains
- L'insuffisance du temps d'entraînement
- Manque de rémunération
- Problème du transport des jeunes joueurs
- Problème de suivi médical
- Manque d'encadreurs qualifiés qui officient chez les jeunes
- Manque d'adjoint
- L'insuffisance du temps d'entraînement
- Le bas niveau de scolarisation de certains jeunes joueurs
- L'irrégularité de certains jeunes joueurs
- Répétition des cas de fraudes sur les identités de jeunes

Concernant le manque de matériel, nous pouvons dire qu'il s'agit souvent de manque de moyen de la part des clubs mais nous avons constaté que dans certains clubs, il s'agit d'une négligence de la part des dirigeants car tous les moyen du club sont mis à la disposition des seniors.

Les entraîneurs nous ont aussi fait part de certains problèmes liés à la compétition des jeunes elle-même. Il s'agit pour l'essentiel du non respect du calendrier de programmation des matchs et le manque d'informations. Certains entraîneurs affirment s'être déplacés pour aller jouer des matchs officiels alors qu'il n'y avait pas match.

Des problèmes sociaux, liés à l'absence de salaire pour les entraîneurs ont aussi été soulignés et nous constatons que ces problèmes existaient toujours d'après les résultats de 2002.

Sur cette question, nous pouvons dire que pour tous les entraîneurs que nous avons rencontrés, la tendance des réponses révèle que la négligence ou le manque d'importance que l'on donne à la petite catégorie au profit des séniors est le mal le plus fréquent.

Alors qu'à ce sujet, G Robert nous fait savoir que : « l'efficacité de l'action formative dépend essentiellement de cinq facteurs : l'équipement sportif et les structures d'accueil, le recrutement, l'encadrement technique, le programme de formation et la promotion en fin de formation⁵».

En effet, nous pouvons dire au terme de cette comparaison que le manque de moyen est un des plus grands maux de la formation chez les jeunes.

2- Quelles sont vos satisfactions envers votre tâche ?

Par rapport à cette question, nous pouvons dire que d'une manière générale la satisfaction de la plupart des entraîneurs est de voir des jeunes qu'ils ont encadrés réussir dans la vie sociale ou dans le basket.

Si nous comparons ces tendances de réponses avec ceux de 2002, nous remarquons que la tendance des réponses est la même.

Cependant, nous constatons que de nos jours les entraîneurs accordent moins d'importance aux victoires ou aux défaites des matchs. Cela s'explique par le fait qu'ils sont davantage conscients de la tâche qui leur est dévolue c'est-à-dire de leur rôle d'encadreur et surtout d'éducateur.

En effet le rôle d'éducateur consiste à inculquer des valeurs et des vertus aux jeunes et ne pas se limiter à la formation du basket seulement.

C'est à ce sujet que A Dressen affirme dans un livre de J Dilien que : « travailler pour la jeunesse, c'est travailler pour l'avenir⁶.

⁵ P Tournier et J P Rethacker. La formation du footballeur. Amphora, Paris, 1999. P206

⁶ J Dilien le long chemin. Broodcoorens,brackel, 1ère édition 1976.

J Dilien lui-même affirme que : « ce qui est bien commencé est à moitié réussi⁷. »

3- Que pensez-vous de l'organisation des compétitions de la petite catégorie ?

D'une manière générale, parmi les vingt quatre (24) entraîneurs que nous avons rencontrés :

- Vingt trois (23) entraîneurs soit 96% affirment que la compétition des jeunes est mal organisée.
- Un seul parmi eux affirme que la compétition des jeunes est bien organisée.

Si nous comparons ces résultats avec ceux de 2002, nous constatons que

- 86% des entraîneurs affirmaient que la compétition des jeunes était mal organisée. Ce qui nous fait dire que ce constat concernant une mauvaise organisation de la compétition des jeunes est plus que jamais d'actualité.

Toujours dans cette comparaison, nous constatons que certaines tendances de réponses sont les mêmes à savoir :

- Manque de sérieux et de suivi dans l'organisation de la compétition des jeunes
- Trop de rupture durant la période de compétition
- Démarrage tardif de la compétition des jeunes

En effet, les entraîneurs déplorent la programmation des matchs qui ne tient pas compte de l'état des terrains qui sont des fois indisponibles ou tout simplement impraticables.

Concernant la rupture de la compétition, les entraîneurs affirment que c'est un fait fréquent. En fait lors de la saison 2009 2010 ils affirment être restés pendant deux ou trois semaines sans jouer et cela rend la saison encore plus longue. Le démarrage tardif de la saison a toujours été un gros problème.

⁷J Dilien le long chemin. Broodcoorens,brackel, 1ère édition 1976.

Nous constatons un fait contrastant, en effet les jeunes s'entraînent régulièrement, mais ils ne jouent pas assez et pourtant leur saison de compétition tarde à finir, pouvant aller jusqu'à la période hivernale.

Ce regard négatif que les entraîneurs ont sur l'organisation de la compétition des jeunes devrait conscientiser les autorités en charge de cette compétition, pour qu'elles soient plus ouvertes dans l'exercice de leur fonction. Par exemple en associant les entraîneurs de la petite catégorie à l'élaboration du calendrier de la saison pour les jeunes et ce pour l'intérêt des jeunes et du basket sénégalais en général.

IV-Traitement des réponses du questionnaire pour les secrétaires généraux de clubs

1) Quels sont les problèmes administratifs auxquels vous faites face ?

Au regard des réponses que nous avons par rapport à cette question, nous constatons :

- Le problème d'obtention des licences pour les jeunes

En effet, cette saison 2009/2010 a été spéciale car pour l'obtention d'une nouvelle licence à la FSBB, le secrétaire général a besoin de présenter une photocopie de la carte nationale d'identité du joueur pour les catégories cadets et juniors. Pour cette carte nationale d'identité, il s'est trouvé qu'au Sénégal depuis plus d'un an c'est la pièce que beaucoup de sénégalais cherchent à obtenir. Le problème à ce niveau est que l'Etat du Sénégal par le biais de son Ministère de l'Intérieur et de la D A F (Direction de l'Automatisation des Fichiers) se trouve dans une situation de rupture de fabrication de la carte nationale d'identité. Voilà ce qui bloque un peu le dépôt des licences pour les jeunes.

- les problèmes liés à la fraude sur l'âge des jeunes

Pour ce cas, il s'agit des jeunes qui ont un peu tardivement commencé le basket dans les clubs, en fait ces jeunes tentent de frauder sur leur âge pour pouvoir jouer dans des catégories qui ne correspondent pas à leur âge.

Notons que ce phénomène est grave aux yeux de la loi car il s'agit de fraude sur l'identité, mais aussi cela peut tuer le basket sénégalais.

- Aussi les secrétaires généraux déplorent le fait que les jeunes ne jouent plus de coupe depuis quelques années.

Si nous comparons ces tendances de réponses à celles de 2002, nous constatons que les problèmes ont trait aux cas de fraudes sur l'identité et à quelques problèmes sociaux aux niveaux des jeunes et de leurs entraîneurs.

Ce qui nous fait dire que ces problèmes constituent un frein pour le développement de la petite catégorie.

2- Comment le budget du club est-il réparti entre les différentes catégories ?

Pour cette question, les secrétaires généraux que nous avons rencontrés ne nous ont pas donné de réponses en termes de chiffres bien que c'est ce que nous aurions aimé.

Cependant, la réponse est unanime parmi les secrétaires généraux que nous avons rencontrés c'est que la plus grande part du budget va aux équipes seniors.

Si nous comparons ces résultats avec ceux de 2002, le constat est le même car à l'unanimité tous les S G affirmaient consacrer entre 10%, 15% au maximum 20% seulement de leur budget pour toutes les équipes de la petite catégorie.

A notre plus grande surprise, un des secrétaires généraux que nous avons rencontré nous a affirmé ne disposer d'aucun budget.

Ces résultats ne font que conforter le fait selon lequel les petites catégories ne sont pas bien prises en compte tant au niveau des clubs qu'au niveau national.

3- Quelles sont les assistances que vous apportez aux entraîneurs de la petite catégorie pour les motiver ?

Les réponses à cette question sont les suivantes :

- Prise en charge du transport
- Indemnisation à chaque fin du mois
- Dotation de primes en cas de victoire de l'équipe senior
- Assistance sur le plan financier s'ils nous font part de leur besoin et que nous pouvons y répondre.

Si nous comparons ces tendances des réponses avec celles de 2002, nous constatons qu'à cette époque :

Les principales aides accordées aux encadreurs étaient d'ordre financier. Ceci consistant souvent à des frais de transport ou à des indemnités mensuelles. Cependant ces aides n'étaient pas régulières. La plupart, ne pouvant pas assurer continuellement ces aides, facilitaient l'intégration de certains entraîneurs dans les entreprises.

Ainsi nous pouvons dire qu'il ya un réel désir de la part des secrétaires généraux de satisfaire les entraîneurs, mais le constat est que ce sont les moyens qui font défaut. Mais d'une manière générale, les entraîneurs des équipes seniors sont régulièrement payés et perçoivent régulièrement leur prime. De ce fait, nous incitons les clubs à rémunérer ou à indemniser de façon continue les encadreurs de la petite catégorie. Ceci pour les encourager dans leur mission et les motiver davantage.

4- Quels sont vos satisfactions envers votre tâche ?

Par rapport à cette question, nous allons vous présenter les réponses que nous avons obtenues sous forme de liste et les analyser.

- La passion de travailler avec les jeunes même s'il ya beaucoup de sacrifices à faire
- Pas de satisfaction mais plutôt un sentiment de toujours mieux faire
- La satisfaction d'avoir bien fait son travail
- La satisfaction que la saison s'est bien déroulée sans incident majeur dont je suis à l'origine même si mes joueurs ne gagnent pas de trophée.

Si nous comparons ces réponses avec celles de 2002, nous constatons que les S G pour la plupart tiraient des satisfactions sur le développement des relations humaines car la communication passe facilement. Certains voient à travers leur tâche le sentiment d'avoir été utiles à la jeunesse de leur pays en participant à leur éducation et à leur épanouissement. D'autres S G se plaisaient à leur tâche à cause de la considération et du respect que les joueurs leur portaient.

Nous constatons dès lors que les satisfactions ne sont pas les mêmes et sont d'ordre divers, allant de leur propre travail, au bon déroulement de la saison.

Notons que l'un d'entre eux n'éprouve pas de satisfaction mais il affirme plutôt ressentir un désir de toujours vouloir mieux faire, nous prions pour que son désir

aille jusqu'à rémunérer de façon régulière les entraîneurs des petites catégories de son club.

5- Que pensez-vous de l'organisation des compétitions de la petite catégorie ?

Au vu des réponses collectées par rapport à cette question, nous constatons qu'elles sont partagées.

Trois des secrétaires généraux que nous avons rencontrés affirment que la compétition de la petite catégorie est bien organisée.

Trois des secrétaires généraux que nous avons rencontrés affirment que la compétition de la petite catégorie est mal organisée.

Notons que même pour les secrétaires généraux qui affirment que la compétition des jeunes est bien organisée, la FSBB pourrait parfaire le basket au niveau des jeunes de la petite catégorie.

Si nous comparons ces réponses avec celles de 2002, nous constatons que tous les S G étaient du même avis à savoir que la compétition de la petite catégorie fût mal organisée.

Ce qui constitue une amélioration dans la mesure où parmi notre échantillon, trois des S G affirment que la compétition est bien organisée.

A horizontal scroll graphic with a light gray gradient background and a dark gray border. The scroll is unrolled on the left side and has a small circular detail at the top right corner. The word "ANALYSE" is written in a bold, dark gray, sans-serif font across the center of the scroll.

ANALYSE

ANALYSE

Au vu de tous ces résultats que nous venons de vous présenter, il convient de faire une analyse globale par rapport non seulement aux résultats eux mêmes mais aussi à l'état d'évolution des problèmes identifiés en 2002.

Partant d'un cadre général, l'on constate que les petites catégories sont toujours laissées en rade. Le taux d'encadrement par exemple nous montre que les encadreurs de la petite catégorie sont confrontés à un effectif assez pléthorique de jeunes à encadrer lors des séances d'entraînement.

Le constat qui se fait à ce niveau est qu'il existe un manque crucial d'encadreurs chez les jeunes, donc il y va de la validité du contenu de l'enseignement que dispensent les entraîneurs. L'on imagine dès lors des problèmes de gestion de groupes auxquels l'entraîneur est confronté, face aux jeunes en plus des facteurs environnementaux, sociaux... à prendre en compte.

La rareté ou l'absence de stages de formation ou de recyclage pour les encadreurs et les arbitres est un réel facteur bloquant, car tout savoir a besoin d'être évalué et mis à jour.

Sur le plan des infrastructures, nous constatons sur toute l'étendue du Sénégal que nous ne disposons que de deux salles de basket couvertes avec tribune pouvant abriter des matchs officielles de première division.

Concernant toujours ces problèmes d'infrastructures, nous avons constaté le peu de terrains dont disposent nos clubs pour toutes leurs catégories. Ce qui influe directement sur le temps de travail, c'est-à-dire sur la durée des séances d'entraînement.

Le manque de moyens didactiques représente aussi un facteur limitatif, ceci témoigne du peu de moyens dont disposent nos clubs. De surcroît la part insignifiante du budget que l'on octroie aux petites catégories.

La façon dont les entraîneurs des petites catégories sont recrutés, est trop informelle car nous avons constaté que la majeure partie d'entre eux ont d'abord commencé à encadrer avant de passer leur examen ou stage d'entraîneur. Cela témoigne de la liberté de recrutement dont fait l'objet la petite catégorie au niveau des clubs.

Sous ce rapport, les dirigeants des clubs savent-ils que c'est à partir d'une bonne formation des jeunes joueurs que l'on arrive à avoir une élite performante ?

Le planning du calendrier de la compétition des jeunes reste à revoir dans la mesure où il a suscité beaucoup de controverses de la part des différents acteurs que nous avons rencontrés.

Nous notons cependant qu'il y a eu des améliorations par rapport aux résultats de l'étude réalisée en 2002.

Les niveaux d'étude scolaire et de qualification des entraîneurs d'un point de vue global ont augmenté.

Cela se matérialise par exemple par l'amélioration des entraîneurs qui pratiquent les séances d'évaluations des matchs, pour en déceler les éventuelles erreurs et rectificatifs à faire.

Par rapport aux directeurs techniques des clubs, nous avons noté une plus grande implication de ces derniers dans les séances d'entraînement de leurs petites catégories.

Nous constatons aussi que cela se reflète par une augmentation des entraîneurs qui travaillent sur la base des orientations du directeur technique.

L'on constate aussi le fait que les encadreur sont de plus en plus conscients que leurs rôles ne se limitent pas à apprendre aux jeunes à jouer au basket. Ils font aussi office d'éducateurs.

Concernant les séances d'entraînement, nous voyons qu'il y a une amélioration du nombre de répétitions. Pour la plupart des clubs, les jeunes s'entraînent cinq fois ou trois fois dans la semaine. Le constat à ce niveau, est que les jeunes s'entraînent beaucoup plus qu'ils ne jouent.

Pour terminer notre analyse, nous pouvons dire que les petites catégories sont toujours laissées en rade. Même si nous notons quelques améliorations par rapport à l'encadrement des jeunes de 2002. De nos jours si une meilleure gestion plus rigoureuse, plus méthodique et plus catégorielle avait été mise en œuvre, le basketball sénégalais aurait valu beaucoup plus de satisfactions tant au niveau de l'élite qu'au niveau de la formation

Tout ceci pour dire que pour certains aspects des problèmes identifiés en 2002, nous avons constaté des améliorations tandis que pour d'autres nous avons constaté qu'ils perdurent jusqu'à nos jours.



CONCLUSION

CONCLUSION

Nous avons porté notre étude sur des aspects comme : le profil des entraîneurs, l'organisation des entraînements au sein des clubs, la répartition des ressources des clubs entre les petites catégories par rapport aux catégories seniors et des secrétaires généraux concernant leurs manières de gérer leurs petites catégories.

Nous avons, ensuite, traité ces données sous forme de tableau puis nous avons présenté et comparé ces résultats avec les données de l'étude réalisée en 2002.

Pour les réponses concernant les questionnaires, il s'est agit de regrouper les tendances de réponses similaires et ensuite nous sommes passé à l'analyse.

A travers l'étude que nous venons de réaliser, nous avons voulu constater l'état de l'évolution des problèmes liés à l'encadrement de la petite catégorie à Dakar. Ces problèmes sont divers et se sont présentés sous différentes formes.

Notre étude nous a révélé que par rapport aux principaux problèmes liés à l'encadrement de la petite catégorie qui ont été identifiés en 2002 certains d'entre eux persistent jusqu'à nos jours notamment :

- L'inexistence de programme bien définie par la FSBB assigné à chaque niveau de la petite catégorie.
- L'inexistence de programme de formation pour les petites catégories au niveau des clubs.
- La non assistance des entraîneurs qui gèrent les petites catégories.
- Le manque d'équipements et de matériels didactiques.
- L'insuffisance des infrastructures.
- Difficultés dans l'organisation des séances d'entraînements.

Cependant pour d'autres problèmes nous avons constaté qu'il y eu une amélioration à savoir :

- L'augmentation considérable de l'assistance des directeurs techniques des clubs aux entraîneurs des petites catégories.
- La hausse du niveau d'étude scolaire des entraîneurs.

- L'augmentation de la pratique des séances d'évaluations.

La connaissance de toutes ces informations est indispensable pour la FSBB afin de savoir par où commencer, si elle serait tentée de s'atteler au redressement du basket chez les jeunes.

Au-delà de ces problèmes identifiés, on constate qu'ils s'y ajoutent de nouveaux notamment :

- Le niveau des arbitres.

- La disposition du calendrier de la compétition des jeunes.

- La rémunération des entraîneurs des petites catégories.

A travers ces réponses, nous remarquons d'une manière générale la diversité des problèmes liés à l'encadrement de la petite catégorie.

Cependant certains problèmes sautent aux yeux notamment, l'absence de programme de formation chez les petites catégories et le peu de moyen dont disposent les clubs.

Nous avons aussi constaté au terme de notre étude que c'est au niveau des petites catégories que l'on trouve les entraîneurs les moins qualifiés et cela constitue un frein pour le développement du basket chez les jeunes.

Les dirigeants des clubs doivent inverser la tendance. Ils gagneraient beaucoup à trouver les moyens nécessaires pour mettre les jeunes et leurs encadreurs dans de bonnes conditions de travail, afin d'en récolter une élite performante sur les plans technique, tactique, physique etc.

Ainsi au terme de notre étude, nous pouvons dire que pour aboutir à une élite performante et avoir un basket sénégalais de haut niveau, l'on pourrait commencer par donner plus d'importance aux petites catégories.

C'est ainsi que nous recommandons aux étudiants des futures générations qui seraient intéressés par ce genre d'étude, de porter leur travail sur les autres régions du Sénégal afin que le travail ait une envergure nationale pour aider ainsi la FSBB à mieux savoir ce qui se passe aux niveaux des petites catégories.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Bosc, G et Poulain, T : Basket-ball « de l'école aux associations. » Revue EPS, Paris, 1995, 149 P.

Chatard, R et Leroy, J : Le guide des dirigeants et des éducateurs de football. Lavauzelle, Paris, 1990, 432P.

Dilien, J : Le long chemin. Broodcoorens, Brakel, 1ère édition, 1976

Jodar, J.F : La formation : Pourquoi est-elle indispensable ? Revue EPS, 268, 60, 1997

M, Wolff et B Grosgeorge : Les cahiers de l'INSEP : Détection/Sélection et expertise en sport collectif l'exemple du basketball. N° 23 1998.

Noel Lefrère : Les fondamentaux de basketball. Edition Amphora juillet 2001

Tournier, P et Rethacker, J.P : La formation du footballeur. Amphora, Paris, 1999, 206 P

Documents

Cissé, A.B : Essai d'indentification de quelques problèmes liés à la formation des jeunes basketteurs de la région de Dakar : esquisse de solution et perspectives.

Internet

<http://youthbasketballtraininning.blogspot.com>

Google historique du basketball

www.fiba.com



ANNEXES

ANNEXES

Guide d'entretien pour entraîneurs

Cher collaborateur, ce questionnaire entre dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de maîtrise en Science et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS).

Ce travail répond à des motivations purement scientifiques et nous vous assurons de la confidentialité des réponses que vous nous donnerez. Nous vous remercions d'avance.

I – Présentation de l'entraîneur

Club :

Niveau d'étude scolaire :

Sans Primaire Secondaire Universitaire

Niveau de qualification

Animateur-initiateur 1^{er} degré 2^{ème} degré

3^{ème} degré Sans formation

Année d'obtention du diplôme :

.....

Depuis quand entraînez-vous ?

.....

Quelle(s) catégorie(s) aviez-vous encadré ?

.....

Quelle(s) catégorie(s) encadrez-vous présentement ?

.....

Quelles sont les dates de formation de recyclage auxquelles vous avez participé ?

.....

.....

Ets-vous aidé par un adjoint ? OUI NON

Si oui quel est don niveau de formation ?

.....

Etes- vous rémunéré par votre club ? OUI NON

II – Organisation des entraînements

Nombre d’heures par semaine :

Nombre de séances par semaine :

Nombres de joueurs par séance d’entraînement :

Lors des séances d’entraînements disposez- vous :

D’un terrain ? D’une moitié de terrain ?

Nombre de ballon disponible lord des séances d’entraînements :

Nombre de plots :

Nombre de dossards :

Nombre de matchs d’entraînement par saison :

Maximum :

Minimum :

Questionnaire pour entraîneurs

1) Quels sont les problèmes auxquels est confronté un entraîneur de basket de la petite catégorie ?

.....
.....

2) Quelles sont vos satisfaction envers votre tâche ?

.....
.....

3) Travaillez- vous sur la base des orientations de la direction technique du club ou celle de vos propres connaissances ?

.....
.....

4) Y- a t – il un suivi ou une assistance du directeur technique dans la matérialisation de votre tâche ?

.....
.....

5) Existe-t- il des séances d'évaluation des matchs ?

.....
.....

6) Le directeur technique se donne-t-il les moyens pour regarder les matchs ?

.....
.....

7) Que pensez-vous de l'organisation des compétitions des petites catégories ?

.....
.....

8) Quelles suggestions apportez-vous ?

.....
.....

Guide d'entretien pour secrétaire général de club

Cher collaborateur, ce questionnaire entre dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de maîtrise en Science et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

Ce travail répond à des motivations purement scientifiques et nous vous assurons de la confidentialité des réponses que vous nous donnerez. Nous vous remercions d'avance.

Présentation du club

Club :

Nombre d'entraîneurs :

Nombre d'entraîneurs affecté à l'encadrement des jeunes :

Chez les filles : Minimes Cadettes

 Juniors

Chez les garçons : Minimes Cadets

 Juniors

Nombre de catégories ?

.....

Nombre de licenciés par catégorie :

Filles : Minimes Cadettes

 Juniors

Garçons : Minimes Cadets

 Juniors

Nombre de terrains disponibles ?

.....

Nombre de médecins au niveau du club ?

.....

Assurez-vous la couverture médicale des joueurs des petites catégories ?

OUI NON

Faites-vous le contrôle médical à ces jeunes au début de la saison ?

OUI NON

Assure t- on les jeunes contre les risques d'accident liés à la pratique du sport ?

OUI NON

Donne t- on le ticket du transport aux jeunes pour venir aux entraînements ?

OUI NON

Les jeunes perçoivent- ils des primes ou autres ?

OUI NON

Quels sont les prestations et les avantages que le club leur offre pour faciliter leur intégration ?

.....
.....

Questionnaire pour Secrétaire Général de club

1) Quels sont les problèmes administratifs auxquels vous faites face ?

.....
.....

2) Quels sont vos satisfactions envers votre tâche ?

.....
.....

3) Comment le budget du club est- il réparti entre les différentes catégories ?

.....
.....

4) Quelles sont les assistances que vous apportez aux entraîneurs de la petites catégorie pour les motiver ?

.....
.....

5) Que pensez – vous de l’organisation des compétitions de la petite catégorie ?

.....
.....

6) Quelles suggestions apportez – vous ?

.....
.....

Présentation des résultats de l'étude de 2002 :

Tableau n°1 : Niveau d'étude scolaire des entraîneurs

Réponses	Sans formation		Primaire		Secondaire		Universitaire		Total
	E	%	E	%	E	%	E	%	
Entraîneurs petites catégories									
Entraîneurs minimes garçons	-	-	02	28,07	04	57,14	01	14,28	07
Entraîneurs cadets garçons	-	-	-	-	02	50	02	50	04
Entraîneurs juniors garçons	-	-	-	-	04	66,66	02	33,33	06
Entraîneurs minimes filles	-	-	01	20	03	60	01	20	05
Entraîneurs cadettes	-	-	-	-	02	100	-	-	02
Entraîneurs juniors filles	-	-	01	25	02	50	01	25	04
Total	-	-	04	14,28	17	60,71	07	25	28

Tableau n°2 : Niveau de qualification des entraîneurs de la petite catégorie

Réponses	Sans formation		Animateur initiateur		1 ^{er} Degré		2 ^{ème} Degré		3 ^{ème} Degré		Total
	E	%	E	%	E	%	E	%	E	%	
Entraîneurs petites catégories											
Entraîneurs minimes garçons	01	14,28	02	28,57	02	28,57	01	14,28	01	14,28	07
Entraîneurs cadets garçons	00	0	01	25	01	25	01	25	01	25	04
Entraîneurs juniors garçons	00	0	00	0	00	0	06	100	00	0	06
Entraîneurs minimes filles	01	20	01	20	02	40	01	20	00	0	05
Entraîneurs cadettes	00	0	01	50	00	0	01	50	00	0	02
Entraîneurs juniors filles	02	50	00	0	00	0	02	50	00	0	04
Total	04	14,28	05	17,85	05	17,85	12	42,85	02	07,14	28

Tableau n° 3 : « Êtes-vous rémunérés par votre club ? »

Réponses des entraîneurs Petites Catégories	Oui		Non		Total
	E	%	E	%	
Entraîneurs minimes Garçons	02	28,37	05	71,42	07
Entraîneurs cadets	02	50	02	50	04
Entraîneurs juniors Garçons	02	33,33	04	66,66	06
Entraîneurs minimes Filles	01	20	04	80	5
Entraîneurs cadettes	00	00	02	100	02
Entraîneurs juniors Filles	00	00	04	100	04
Total	07	25	21	75	28

x

Tableau n°4 : Organisation des entraînements de la petite catégorie

Effectifs Catégories	Nombre d'entraîneurs	Nombre de joueurs par séances d'entraînement	Nombre de ballons	Nombre de plots	Nombre de dossards
Minimes garçons	07	104	32	05	35
Cadets	04	113	17	09	35
Juniors garçons	06	120	28	10	10
Minimes filles	05	62	16	04	20
Cadettes	02	80	13	05	20
Juniors filles	04	73	16	07	20
Total	28	552	122	40	140

Tableau n° 5 : Nombre de séances d'entraînements de la petite catégorie

Nombre de séances	1		2		3		4		5		Total
	E	%	E	%	E	%	E	%	E	%	
Entraîneurs des petites catégories											
Entraîneurs minimes garçons	01	14,28	-	-	04	57,14	-	-	02	28,57	07
Entraîneurs cadets	-	-	-	-	03	75	-	-	01	25	04
Entraîneurs juniors garçons	-	-	-	-	04	66,66	01	16,66	01	16,66	06
Entraîneurs minimes filles	-	-	-	-	01	20	01	20	03	60	05
Entraîneurs cadettes	-	-	-	-	02	100	-	-	-	-	02
Entraîneurs juniors filles	-	-	01	25	01	25	-	-	02	50	04
Total	01	3,57	01	3,37	15	53,57	02	07,14	09	32,14	28

Tableau n°6 : Sur quelles bases travaillez-vous ?

Réponses des entraîneurs Entraîneurs de la petite catégorie	Directeur technique du club		Directeur technique national		Propres connaissances		Total
	E	%	E	%	E	%	
Entraîneurs Minimes garons	03	42,85	-	-	04	57,14	07
Entraîneurs cadets	01	25	01	25	02	50	04
Entraîneurs juniors garçons	03	50	-	-	03	50	06
Entraîneurs minimes filles	01	20	01	20	03	60	05
Entraîneurs cadettes	02	10	-	-	-	-	02
Entraîneurs juniors filles	02	50	-	-	02	50	04
Total	12	42,85	02	07,14	14	50	28

Tableau n°7 : Y-a t- il un suivi ou une assistance du directeur technique dans la matérialisation de votre tâche ?

Réponses des entraîneurs	Oui		Non		Total
	E	%	%	%	
Entraîneurs des petites catégories					
Entraîneurs minimes garçons	04	57,14	03	42,85	07
Entraîneurs cadets	02	50	02	50	04
Entraîneurs juniors garçons	02	33,33	04	66,66	06
Entraîneurs minimes filles	02	40	03	60	05
Entraîneurs cadettes	01	50	01	50	02
Entraîneurs juniors filles	01	25	03	75	04
Total	12	42,85	16	57,14	28

Tableau n°8 : Le Directeur Technique se donne t-il les moyens pour regarder les matchs ?

Nombre de séances	Oui		Non		Total
	E	%	E	%	
Entraîneurs des petites catégories					
Entraîneurs minimes garçons	04	57,14	03	42,85	07
Entraîneurs cadets	02	50	02	50	04
Entraîneurs juniors garçons	02	33,33	04	66,66	06
Entraîneurs minimes filles	01	20	04	80	05
Entraîneurs cadettes	00	00	02	100	02
Entraîneurs juniors filles	01	25	03	75	04
Total	10	35,71	18	64,28	28

Tableau n°9 : Existe-t-il des séances d'évaluation des matchs ?

Réponses	Oui		Non		Total
	E	%	E	%	
Entraîneurs des petites catégories					
Entraîneurs minimes garçons	02	28,37	05	71,42	07
Entraîneurs cadets	02	50	02	50	04
Entraîneurs juniors garçons	02	33,33	04	66,66	06
Entraîneurs minimes filles	01	20	04	80	05
Entraîneurs cadettes	00	00	02	100	02
Entraîneurs juniors filles	01	25	03	75	04
Total	08	28,57	20	71,42	28

Tableau n°12 : Comment répartissez vous le budget du club entre les seniors et les petites catégories ?

Clubs \ Catégories	Senior	Jeune	total
DUC	85	15	100
US GOREE	80	20	100
AS DOUANES	80	20	100
ASCC BOPP	85	15	100
JEANNE D'ARC	90	10	100
JARRAF	90	10	100
ASFO	90	10	100
Total	85,72	14,28	100

Tableau n°13: Effectifs des catégories, de terrains, de médecins et de licenciés de la petite catégorie.

Variables	Nombre de Catégories	Nombre de terrains	Nombre de médecins	Licenciés petite catégorie
Clubs				
DUC	08	02	04	87
US GOREE	05	02	01	52
AS DOUANES	04	02	01	43
ASCC BOPP	09	02	02	125
JEANNE D'ARC	09	03	02	92
JARAAF	08	02	02	88
ASFO	08	02	01	60
Total	51	15	13	547